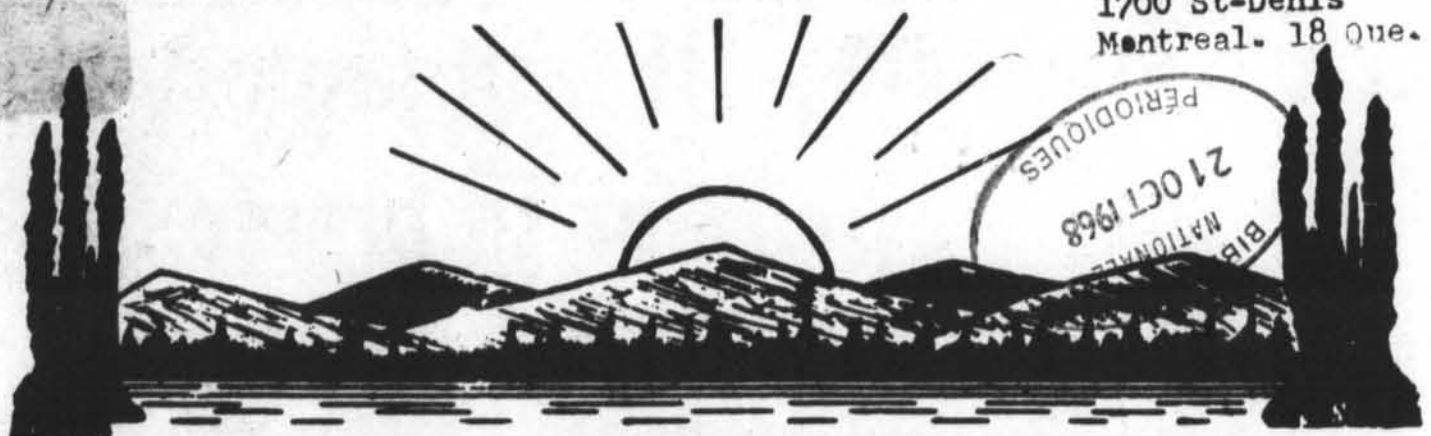


Bibliothèque Nationale
Bureau du Depot legal
Dpt. des Périodiques
1700 St-Denis
Montreal. 18 Que.



VALLÉE DE LA PETITE NATION

Vol. 6 - No. 47

ST-ANDRE-AVELLIN

Jeudi, 17 octobre 1968

Copie: \$0.10 sous

PEINTURE
ARTICLES DE SPORT
PLOMBERIE
ARTICLES MENAGERS
chez
QUINCAILLERIE



THURSO LUMBER Ltée
317 RUE VICTORIA
TEL.: 985-2253 THURSO

LA HAUSSE DES TARIFS POSTAUX APPROUVÉE PAR UN VOTE DE 79-48 SUR 265

Les Communes ont approuvé la semaine dernière, dans un vote à main levée la résolution majorant les tarifs postaux et ont immédiatement donné première lecture au bill C-116 en vue d'amender la loi sur les Postes. Le vote a été de 79 contre 48, alors que 32 députés conservateurs, 15 néo-démocrates et un créditiste se sont opposés aux libéraux présents.

Au moment du vote il manquait donc en Chambre; 76 libéraux, 39 conservateurs, 7 néo-démocrates et 13 créditistes. Il y avait donc 136 députés et ministres absents sur un total de 263, et pourtant il s'agissait d'une mesure affectant tout le peuple canadien.

Les Communes ont approuvé mardi soir, dans un vote à main levée une résolution majorant les tarifs postaux et ont immédiatement donné première lecture à un bill en vue d'amender la loi sur les Postes.

Plusieurs parlementaires de l'Opposition ont déclaré durant le débat de quatre heures que le Gouvernement augmentait les tarifs postaux et réduisait le service. La livraison du courrier le samedi sera discontinuée à compter du 1er février.

M. Eric Kierans, ministre des Postes, qui a déclaré qu'il n'existait plus de justification économique à un tarif réduit pour le courrier local, a précisé que l'augmentation sera d'un cent sur le tarif postal actuel touchant les lettres à être livrées hors d'une ville et de deux cents pour celles destinées à une livraison locale d'un point à l'autre dans une même ville.

La mesure législative, pilotée par M. Kierans, propose des augmentations du tarif postal sur les articles de 1ère classe et de 2e classe, cette dernière étant constituée des journaux et des périodiques.

A la fin de l'été, M. Kierans avait annoncé une hausse du tarif postal frappant les articles de 3e et 4e classes, soit les enveloppes non cachetées, qui souvent renferment des cartes de souhait ou de Noël, et les cartes postales.

Les augmentations sur les articles de 3e et 4e classes entreront en vigueur, le 1er novembre.

La mise en vigueur d'une augmentation du tarif postal sur les articles de 1ère et 2e classes est assujettie à l'intervention du Parlement, aux termes de la loi sur les Postes.

On se rappelle que l'hiver dernier, les Communes ont repoussé une résolution du gouvernement minoritaire de l'ex-premier ministre Pearson qui visait à augmenter le tarif postal

sur les articles de 1ère classe.

M. Kierans a noté hier que la dernière augmentation du tarif postal sur les articles de 1ère classe remonte à 1954 et, quant aux articles de 2e classe, à 1951.

"Depuis ce temps, a-t-il ajouté, les coûts ont largement augmenté partout, y compris, le coût d'opération du service des Postes."

Le ministre a répété que les augmentations qu'il propose ont pour objet d'équilibrer le budget du ministère de façon à ce que le coût des services soit assumé par les recettes, et non comme actuellement pour une partie, par le budget général du gouvernement fédéral.

Sans augmentation des tarifs, le ministère des Postes connaîtrait durant le présent exercice financier, devant prendre fin le 31 mars un déficit de \$99,5 millions.

M. Kierans a déclaré encore que tout le courrier livré au Canada le sera par avion quand le transport par air accélérerait la livraison.

Au nom des progressistes-conservateurs M. Heath Marquarrie, député de Hillsborough, a soutenu qu'il n'y a pas de raison que le service du ministère des Postes soit équilibré quand d'autres services du gouvernement fédéral reçoivent des subsides.

"Le gouvernement, a lancé M. Macquarrie, disait aux bureaux de postes de rentrer dans leurs frais en même temps qu'il invitait la société Radio-Canada à faire sans cesse appel au Parlement pour de nouveaux millions."

Les amendements prévoient également une nouvelle structure des tarifs d'expédition par les "journaux et périodiques canadiens", structure qui inclut un minimum de deux cents.

Lorsqu'un hebdomadaire est publié et posté dans une municipalité dont la population est moins de 10,000 habitants, les 2,500 premières copies de chaque édition seront acheminées gratuitement vers les bureaux de poste qui ne disposent pas de service de facteurs et ce, dans un rayon de 40 milles.

Voici les nouveaux taux pour les journaux:

- Quotidiens, 5 cents la livre pour la partie ne contenant pas de publicité et 15 cents la livre pour la partie contenant de la publicité. Les taux actuels sont respectivement fixés à 2 1/2 cent et 4 cents, à l'insu d'un tarif inférieur pour les journaux dont le tirage est inférieur à 10,000 exemplaires.

- Tous les autres journaux et magazines canadiens: 5 cents

Le service postal et les journaux

En augmentant le tarif postal des journaux et périodiques, c'est le monde rural surtout que frappe le ministère des Postes. Il frappe également les entreprises de presse, mais à un degré moindre, puisqu'elles pourront toujours recouvrer une partie de leurs frais en majorant les tarifs d'abonnement par la poste.

Du lecteur qui reçoit son journal par la poste, le Gouvernement exigera en somme une majoration de tarif de livraison de 200 p. 100 s'il est abonné à un journal dont la réclame commerciale constitue environ 50 p. cent du volume. C'est là une augmentation énorme que les entreprises de presse tenteront de minimiser en livrant leur produit d'une autre manière. Il demeure toutefois que, dans les circonstances actuelles, le Gouvernement s'attaque aux plus défavorisés de tous les lecteurs, soit à ceux qui, à cause de la distance, reçoivent leur journal en retard. Si l'on ajoute à cela l'abandon du service postal le samedi, nous voyons à quel point seront durement touchés les abonnés desservis par courrier.

Il est juste et raisonnable que le ministère des Postes tente de "faire ses frais", mais majorer ses tarifs jusqu'à 200 p. cent semble exagéré. Certes, le Gouvernement n'a pas à subventionner les entreprises de presse, mais peut-on dire qu'il les subventionne réellement lorsque ces entreprises accomplissent une partie de son travail. En quelque sorte, le journal est une entreprise publique. N'est-il pas une importante voie de communication entre l'Etat et le peuple? Sans le journal, qui rendrait compte de

façon détaillée des faits et gestes du Parlement et du Gouvernement?

Les stations de radio et de télévision jouent leur rôle en ce domaine, c'est entendu, mais jamais elles ne pourront remplacer la presse écrite que l'on peut consulter à loisir et dont on peut conserver les articles. Puisqu'il est ici question de radio et de télévision, qu'il soit permis de rappeler que s'il est un service d'information subventionné, c'est bien celui de la Société Radio-Canada.

Nous le disons sans aigreur car nous ne cessons pas ici même de prêcher l'abandon des réclames commerciales à la radio-télévision d'Etat. Nous constatons tout simplement que le Gouvernement veut traiter différemment une entreprise d'information qui lui appartient et les entreprises privées qui le servent sans rien exiger en retour si ce n'est une certaine libéralité dans le coût d'expédition des journaux.

La mesure n'ayant pas encore été adoptée, les lecteurs de journaux peuvent s'y opposer en protestant auprès du ministre des Postes en faisant valoir leurs droits à l'information à un prix décent. Si le Parlement l'adopte, il divisera les Canadiens en deux catégories: celle des privilégiés des villes qui pourront toujours obtenir leur journal à un prix relativement bas, et celle des abonnés ruraux qui devront verser un prix beaucoup plus élevé pour un journal qui leur parvient déjà en retard et qui leur parviendra avec plus de retard encore si la livraison du courrier ne se fait plus le samedi.

Marcel GINGRAS

par livre. Les tarifs actuels varient de 3 cents la livre pour les hebdomadaires dont le tirage est supérieur à 10,000 à 1 1/2 cent pour ceux dont le tirage est moindre.

Pour les périodiques, le tarif est de 1 3/4 la livre pour les tirages supérieurs à 10,000 et 1 1/3 cents pour ceux de moins de 10,000 copies.

Enfin, il en coûtera un minimum de 2 cents pour poster tout journal ou périodique canadien.

BÉNÉDICTION DU CENTRE SPORTIF DE RIPON

Dimanche prochain le 19 oct., aura lieu la bénédiction à 1 h 30 du Centre Sportif de Ripon, Piste d'entraînement pour chevaux de course. A cette occasion, un programme choisi sera présenté. De nombreuses personnalités seront présentes. Voir programme pa-

ge centrale. Ceci est une initiative d'un groupe de fervents de la course de chevaux afin que les propriétaires de chevaux de course puissent entraîner leurs chevaux sans qu'ils aient à faire un déplacement. Des écuries seront ammenées prochainement.

LA CRISE CHEZ LES ÉTUDIANTS

Il y en a qui appelle ça contestation, d'autres, grève, d'autres, journée d'étude, etc., etc. De toute façon, appelez ça comme vous voudrez, il reste que nos étudiants n'étudient pas présentement dans bon nombre d'écoles et collèges. A présent, à qui la faute? En tentant de répondre à cette question je sais que je plairai à un groupe et déplairai à un autre; Cependant à titre d'éditorialiste je dois exprimer une opinion et c'est ce que je fais.

Le 29 mai 1965, le ministre de l'Éducation du temps, M. Paul Gérin-Lajoie, dans une allocution devant l'association des directeurs généraux des écoles du Québec disait ce qui suit et je cite: "La rénovation de l'éducation au Québec peut se comparer à une course à relais. Tour à tour les hommes politiques, la population en général, les administrateurs d'abord au niveau provincial et ensuite au niveau régional et local ont dû faire le tour de la piste. Aujourd'hui, c'est au personnel enseignant de saisir le flambeau, c'est aux responsables immédiats de l'enseignement dans chaque région, aux directeurs généraux des écoles, de coordonner et de diriger régionalement et localement l'Opération Enseignement. (fin de la citation).

Or la lecture de ces propos du grand responsable de la présente réforme scolaire, vient confirmer je pense le fait que la réforme scolaire était une course au chambardement, plutôt qu'une réforme modérée axée sur l'enfant. Deuxième constatation: Dans la course à relais dont parlait M. Lajoie, avez-vous remarqué que tout le monde y passait à l'exception de l'étudiant lui-même. Une autre preuve que la réforme s'est faite sur le dos de l'enfant plutôt qu'avec la participation de l'enfant.

Maintenant si nous passons aux raisons qui ont motivé la réforme scolaire au Québec, on se rappellera qu'en 1960, avec l'arrivée du gouvernement LeSage au pouvoir on s'est plu à dire et à répéter que la province de Québec était 50 ans en arrière.

Par la suite on a dit que notre système d'éducation était la cause de ce retard. Alors on a dit il faut réformer le ministère de l'Instruction publique.

Par après on a vu le Ministère de l'Éducation succéder au Département de l'Instruction Publique; l'Opération 55 supplanter nos commissions scolaires locales; la régionalisation des écoles et le transport en autobus faire place à nos écoles de campagne; l'école polyvalente remplacer nos écoles secondaires actuelles, puis finalement la dernière mode en éducation, les collèges d'enseignement général et professionnel ou CEGEP.

Or toutes ces réformes ont été faites avec une seule et même intention: créer de nouvelles compétences. Eh oui, on a dit que le Québec manquait d'ingénieurs, d'architectes, d'hommes de science etc., etc. Mais dans toute cette hâte à tout réformer, on a oublié de parler du marché du travail à nos diplômés; on a oublié ou on n'a pas voulu dire que le vrai problème au Québec était d'ordre économique et politique.

En effet, en faisant un retour aux sources, le journal La Minerve écrivait le 5 mars 1832, ce qui suit: Un groupe de notables réunis en assemblée ont formulé la résolution suivante, face à la conjoncture défavorable du temps: Que le besoin de débouchés pour notre jeunesse canadienne commence à se faire sentir d'une manière alarmante et que, si nous ne nous empressons pas d'y appor-

ter remède, en lui ouvrant la carrière étendue du commerce, l'éducation qui commence à devenir un besoin pour elle, et qui fait des progrès rapides, s'éteindra peu à peu faute d'aliments et de motifs; on craindra même de faire instruire ses enfants parce qu'on ne saura pas à quoi les destiner après leurs études. (fin de la citation).

Donc dès 1832, les canadiens-français étaient assez intelligents pour se rendre compte que la cause première de leur déchéance n'était ni un manque d'initiative, ni une carence congénitale, ni une capitulation du bon sens, mais bien plutôt la subordination politique, économique, sociale, et culturelle inhérente à la conquête de 1760. Dès 1832 également, les canadiens n'étaient plus maître chez eux et les conséquences de la conquête étaient évidentes dans le domaine de l'éducation: "L'éducation s'éteindra peu à peu faute d'aliments et de motifs".

Donc dès 1832, si les canadiens-français n'ont pas fait de haut commerce, ce n'est pas par ignorance des sciences économiques, ni à cause de l'absence du sens des affaires, mais bien à cause de la conquête qui les a privés des sources de capitaux, des marchés.

Si aujourd'hui, en 1968, nous n'avons pas formé d'économistes, de techniciens, ce n'est pas la faute du cours classique, ce n'est ni celle des curés, c'est à cause du manque de débouchés donc de motivation. Au Canada français, c'est notre situation politique et ses conséquences sur le plan économique, social et culturel qui en sont les causes, pas notre manque d'intelligence ou notre imbecillité.

Dans la revue Relations de novembre 1965, voici ce que M. Emile Robichaud, principal d'école, écrivait au sujet de la réforme scolaire en marche au Québec:

Malheureusement, beaucoup de nos nouveaux prophètes ignorent l'abc de notre histoire ou, ce qui est plus grave encore, veulent l'ignorer. A l'entendre, nous sommes des imbeciles congénitaux, et nous avons été assez idiots pour renoncer en toute lucidité à nos cibles collectives. Une fois ces prémisses acceptées, nos prophètes s'amènent avec des solutions mirabolantes et malheureuses au pauvre bougre qui osera douter du succès de l'opération; on le classera parmi les rétrogrades, les droitistes, les réactionnaires. La manoeuvre, consciente chez quelques-uns, inconsciente chez la plupart, s'est déroulée en deux phases. Phase diagnostic: nous sommes en retard parce que nous manquons de "compétences". Phase remède: créons des compétences. Et la maladie était si simple, si évidente qu'on a raison de se trouver les uns les autres bien idiots de n'y avoir pas pensé plus tôt.

La clairvoyance simpliste

Il ressort de ces cogitations historiques, que nos prophètes pratiquent un jeu dangereux que j'appellerais "la clairvoyance simpliste" ou, pour être plus clair, "l'optimisme béat": créons des compétences et le problème du Canada français est réglé. D'où le déclenchement de l'opération Instruction: état d'urgence, affolement. Le peuple, dûment conditionné, exige que "ça bouge" et nos prophètes, pris à leur propre jeu, se lancent à l'assaut de tous les "châteaux-forts de la bourgeoisie" pour créer l'ordre nouveau. Et, surtout, pas de "réformettes": c'est la REFORME. Pas de pluralisme dans ce monde-là; crois ou meurs! C'est la nouvelle loi, la nouvelle théocratie, la chrétienté scolaire!

Le bon peuple en sera quitte, encore une fois, pour ses déceptions et ses frais. Car, nos prophètes le comprendront sûrement un jour, la problème n'est pas aussi simpliste que leur fébrilité intellectuelle leur a fait croire et la solution du problème réside ailleurs que dans le culte de la compétence. Notre retard ne se situe pas d'abord à ce niveau mais bien plutôt au niveau des structures politiques.

Nos prophètes mettent la charrue avant les boeufs. Leur enthousiasme de nouveaux convertis au culte de la compétence à tout prix leur fait sous-estimer des problèmes fondamentaux d'ordre politique.

Conclusion: soyons réalistes!

Puissions-nous garder notre sang-froid et ne pas tout jeter par terre trop vite. On parle beaucoup d'imiter les Américains; il faudrait tout de même être prudent; ils ont pu s'acheter les cerveaux dont ils avaient besoin; Von Braun, Einstein, Carrel, etc., de étrangers. Nous n'avons pas leurs ressources financières: mieux vaudrait dès lors n'amoindrir que des réformes dont nous sommes assurés des résultats et la naïveté de nos nouveaux prophètes de même que le "simplisme" de leur diagnostic sociologique risque de nous conduire à la catastrophe. L'urgence d'une réforme scolaire ne justifie pas la précipitation actuelle. L'état de notre système d'éducation est un symptôme, une preuve de notre infériorité collective, CE N'EST PAS LA CAUSE et on trompe le peuple en lui disant que le remède se trouve dans le culte de la compétence A TOUT PRIX.

Ce sont d'abord les structures politiques qu'il faut repenser. D'ailleurs, nous n'avons pas les moyens de nous payer le système d'éducation actuellement préconisé: il nous faudra d'abord récupérer les avoirs qui partent pour l'étranger et seul

(Suite à la page 8)

Il faut protester et ça presse...

CONTRE LA HAUSSE DES TARIFS POSTAUX SUR LES JOURNAUX

M. Eric Kierans, Ministre des Postes, ayant présenté aux Communes, la semaine dernière le bill C-116 augmentant les tarifs postaux sur le courrier des 1ère et 2e classe, nous invitons tous nos lecteurs à lire attentivement les nombreuses protestations de la presse écrite, en particulier le Devoir de Montréal et Le Droit d'Ottawa. Vous pouvez lire ces commentaires dans notre journal de cette semaine. A l'instar de ces grands quotidiens, votre journal hebdomadaire entend lui aussi protester contre ce bill qui comporte certaines réformes excessives, démesurées, insuffisamment mûries et susceptibles de causer un tort irréparable à la libre circulation des idées et des informations dans notre pays.

En effet, si ce bill est adopté par le Parlement, ce sera non seulement un coup dur aux grands quotidiens, mais ça voudrait peut-être dire à plus ou brève échéance, que bon nombre d'hebdomadaires seront devant l'alternative, ou bien d'augmenter sensiblement l'abonnement, ou bien de cesser tout simplement de publier.

A ce moment là, un grand nombre de citoyens canadiens seront privés d'une information à laquelle ils ont droit, car même si la presse parlée (radio et télévision) joue un grand rôle dans le domaine de l'information, jamais elle ne remplacera adéquatement la presse écrite.

Maintenant pour ce qui est du rôle de l'hebdomadaire et la place qu'occupe la presse régionale dans l'évolution actuelle, je me permets de vous citer ce que déclarait M. Eric Kierans lui-même, le 9 septembre 1965, alors qu'il s'adressait à un grand nombre de convives lors du banquet d'honneur à l'occasion du 50e anniversaire du journal "Le Canadien de Thetford Ltée."

En parlant des hebdomadaires du Québec M. Kierans disait ceci, et je cite: La lecture de la presse régionale constitue le moyen le plus rapide et le plus direct d'entrer rapidement avec l'activité locale. A l'heure de la décentralisation industrielle et du développement régional, ce n'est pas le quotidien qui peut témoigner pleinement des problèmes et des espoirs des municipalités du Québec, mais bien plutôt les deux cents hebdomadaires du Québec avec leur tirage combiné de plus d'un million d'exemplaires par semaine. Et M. Kierans ajoutait: Ceci n'est d'ailleurs pas un reproche à la presse quotidienne, ce qui serait ridicule, mais une simple constatation: seules l'hebdomadaire régional peut véritablement refléter les aspirations personnelles de chaque Québécois, (fin de la citation).

De plus, voici quelques autres citations de M. Kierans dans ce même discours: "Les hebdomadaires par leur pluralité ont été et sont encore les véritables porte-parole de la démocratie telle que vécue et exprimée au niveau du réel et de l'individu..." Autre citation: "Quels moyens d'information de masse peuvent refléter avec autant de fidélité que les hebdomadaires la diversité québécoise." Lorsque l'on pense qu'il n'y a en moyenne qu'un quotidien d'expression française par 600,000 habitants, on comprend l'importance de la presse régionale, dans la formation d'un véritable esprit démocratique.

Autre citation: En parlant de la nécessité de l'information, M. Kierans a rappelé les propos d'Alfred Sauvy dans son ouvrage sur la "Prévision économique", et je cite: "Le peuple souverain ne peut gouverner que s'il est éclairé. La lumière est la condition essentielle d'une véritable démocratie... Bien informés, les habitants d'un pays sont des citoyens; mal informés, ils deviennent des sujets."

Or après la lecture de tous ces propos venant de la bouche même de M. Kierans, nous comprenons mal que le ministre des Postes se fasse le pilote d'un bill qui viendra en quelque sorte donner le coup de mort à plusieurs hebdomadaires, financièrement parlant.

La semaine dernière nous avons souligné deux décisions de M. Trudeau qui à votre avis sont des obstacles à une société juste. Or cette semaine, le bill C-116 est un autre projet du gouvernement Trudeau, qui s'il est approuvé par le Parlement, n'a pas sa raison d'être dans une juste société. Donc chers lecteurs, nous vous invitons à protester en masse contre ce bill, avant qu'il ne soit trop tard. De plus, nous vous conseillons de protester dès maintenant car c'est urgent. Adressez vos lettres à M. Eric Kierans, Ministre des Postes, Ottawa, ou à M. P. E. Trudeau, Premier Ministre, Parlement d'Ottawa, Ottawa, Ont. Ou si vous préférez faire plus vite, écrivez à votre député dans votre comté. Pour notre comté le comté de Gatineau, écrivez à M. Gaston Clermont, Thurso, Qué.

La liberté de presse et le droit des citoyens à l'information sont des droits contenus dans la loi adoptée le 10 août 1960, sous le titre: "Déclaration canadienne de droits."

Or au paragraphe 2 de cette loi on y lit ce qui suit: Toute loi du Canada, à moins qu'une loi du Parlement du Canada ne déclare expressément qu'elle s'applique nonobstant la Déclaration Canadienne des droits, doit s'interpréter et s'appliquer de manière à ne pas supprimer, restreindre ou enfreindre l'un quelconque des droits ou des libertés reconnus et déclarés aux présentes, ni à en autoriser la suppression, la diminution, ou la transgression. (fin de la citation).

Or à notre avis, la hausse proposée des tarifs postaux sur les journaux, tend à restreindre la diffusion de l'information. Et ce qui est plus grave, ce sont encore les économiquement faibles qui seront les plus touchés. Delà l'importance et l'urgence d'une protestation massive.

Roméo Chartrand



VALLÉE DE LA PETITE NATION

"MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR"

Rédacteur: M. ROMEO CHARTRAND

REPRESENTANTS:

St-André-Avellin : M. REMI CHEVRIER
 Chénéville : M. ROBERT LATOUR
 Montebello : M. FIDEL LALONDE
 Papineauville : M. ANDRE LAJOIE
 Plaisance / Thurso : M. JACQUES DUPONT
 Ripon-Montpellier : MLE GINETTE SEGUIN

LE MINISTRE DES POSTES A OTTAWA
 A AUTORISE L'AFFRANCHISSEMENT EN
 NUMERAIRES ET L'ENVOI COMME OBJET
 DE 2IEME CLASSE DE LA PRESENTE
 PUBLICATION.

ABONNEMENT:

Canada - 1 an \$3.00
 Hors du Canada - 1 an .. \$4.00
 Le numéro 10¢

**JOURNAL DEVOUE
 AUX INTERETS
 DE LA PETITE-NATION**

Thurso, Plaisance, Papineauville,
 Fassett, Montebello, St-André-Avellin,
 Chénéville, Montpellier, St-Emile de
 Suffolk, Namur, Lac-des-Plages,
 Boileau, Duhamel, Ripon,
 Notre-Dame de la Paix, St-Rémi d'Amherst,
 St-Sixte, Vendée.

C.P. : 30
 Tél.: 986-5082
 585, rue James
 Buckingham, Qué.

Publié et
 imprimé par
**"LE BULLETIN
 DE BUCKINGHAM"**



Récemment en l'Eglise St-Jean l'Evangeliste de Thurso, avait lieu le mariage de M. Jean-Claude Lauzon, fils de M. et Mme Rolland Lauzon de Notre-Dame de la Paix avec Mlle Pauline Hotte, fille de Mme Louis Malette de Thurso. Les nouveaux époux demeurent à Notre-Dame de la Paix.

Photo Studio Bastien.



QUATRE GENERATIONS; - De gauche à droite, debout: M me Philippe Louisseize, Mme Gérald Nepveu, M. Gérald Nepveu, M. Yves Lachapelle. Assis: M. Philippe Louisseize, Mme Yves Lachapelle et bébé Serge Lachapelle. Tous résident à Ripon, sauf la famille Yves Lachapelle qui demeure à 12 B rue Champlain, Pte-Gatineau.

RIPON

Cercle de Fermières

Les Dames Fermières ont élu leur conseil pour l'année 68-69. Prés. Mme Lucien Sabourin, v. prés. Mme Rémi A. Sabourin, sec. Mme Rosario Desjardins; conseillères: Mme Eugène Deschatelets, Mme Euclide Nepveu, Mme René St-Louis. Bravo au nouveau conseil et nous leur souhaitons un règne fructueux. Et aussi rappelons aux fermières que la cotisation pour 1968 et 1969 est due au coût de \$1,50.

Remerciements

La famille Nantel remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Alfred Nantel survenu à Vendée le 3 octobre dernier. Les personnes qui ont omis d'enregistrer leur nom au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. Merci.

Les journaux se verront obliger de majorer le prix de l'abonnement

Des porte-paroles de trois quotidiens d'Ottawa prévoient une hausse des abonnements livrés par la poste, à la suite du projet de loi proposé par le ministre des Postes, M. Eric Kierans, visant à augmenter de façon sensible le tarif de livraison postale des journaux.

D'après M. Aurèle Gratton, vice-président et directeur général du DROIT, il en coûte environ \$5 à l'entreprise qu'il dirige pour défrayer la livraison par poste d'un abonnement vendu \$15. Si les nouveaux taux sont mis en vigueur, il en coûtera près de \$15 pour la livraison seulement, ce qui obligera les journaux, d'après lui, à majorer de façon sensible le prix des abonnements, par la poste, faisant ainsi porter sur les lecteurs ruraux la majeure partie de l'augmentation des frais postaux.

M. Lucien Lalonde, gérant général de l'OTTAWA JOURNAL, nous a déclaré de son côté, que d'après le JOURNAL, la majorité des lecteurs ruraux ne seront pas en mesure de faire face à une augmentation des abonnements, alors que le service postal sera réduit, la livraison du courrier devant être abandonnée le samedi.

Quant à l'OTTAWA CITIZEN, son chef de tirage, M. Brenning, estime tout simplement que les nouveaux tarifs postaux signifient l'abandon, à plus ou moins brève échéance du service de son journal aux lecteurs ruraux. Ces gens ne voudront pas verser un montant double pour un journal qu'ils reçoivent déjà le lendemain, dit-il, et qu'ils recevront davantage en retard, par suite de l'abandon de la livraison du samedi.

Actuellement, pour un journal qui contient cinquante pour cent de publicité, de la taille du DROIT, les frais postaux s'élèvent à environ 1 3/4 cent par jour; avec les nouveaux taux, il en coûtera environ cinq cents ce qui représente une augmentation de 200 pour cent.

Les gérants du DROIT et de l'OTTAWA JOURNAL, MM. Aurèle Gratton et Lucien Lalonde, nient que le Gouvernement ait subventionné indirectement les journaux, en maintenant des tarifs postaux pour eux. "Le service postal, qui est un service public, ne sera pas diminué même si les journaux cessent de s'en servir", a commenté M. Lucien Lalonde. Quant à M. Gratton, il estime que c'est le lecteur rural qui est ainsi avantagé par une politique gouvernementale de coûts postaux abordables, non le journal quotidien.

Les administrateurs des trois journaux feront connaître leur point à l'Association des journaux quotidiens du Canada qui les fera connaître à son tour au ministre des Postes, M. Eric Kierans.

Les trois journaux prévoient que le nombre de lecteurs ruraux diminuera ainsi, tant à cause de l'augmentation inévitable du prix de l'abonnement qu'à cause du service réduit qui sera offert par le ministère des Postes.

Cette mesure frappera d'avantage les lecteurs franco-ontariens éloignés d'Ottawa, dont la seule possibilité de lire un journal de langue française repose sur la livraison par la poste à un prix raisonnable.

PARTICIPEZ A NOTRE TIRAGE
DU 24 DECEMBRE

En spécial:

2- 1966 FURY 1 Automatique \$1266.00

1 CHEVROLET BISCANE 1966 Automatique Seul \$1387.00

Ubaldo Deschambault représentant

NOUS DETAILLONS NOS VOITURES AU PRIX DU GROS

MARCO
Automobile Inc.

RUE VICTORIA
985-2841
Thurso Qué.

CARTES PROFESSIONNELLES

D. DALE MCCOOEY D.C.
Chiropractor - Chiropraticien
413 VICTORIA THURSO
Tel: 985-2462

HEURES DE BUREAU
Mardi 2 hres. à 8 hres. P.M.
Jeudi 2 hres. à 8 hres. P.M.

Dr JEAN-JACQUES RAYMOND
OPTOMETRISTE
Examen de la vue

ST-ANDRE-AVELLIN TEL.: 129-J

Tous les mercredis
3.00 p.m. à 8.00 p.m.

Georges-Yvon Guoin
AVOCAT

93 RUE PRINCIPALE - ST-ANDRE-AVELLIN TEL.: 129 J

Heures de bureau: Tous les samedis de 10 hres à midi

Dr. PHILIPPE SIMARD
Chir. - Dentiste

ST-ANDRE-AVELLIN, QUE. TEL.: 96

TEL.: 985-2583

Dr. UBALD DESLAURIERS
Chirurgien - Dentiste

128B, RUE GALIPEAU THURSO, QUE.

M. MAURICE BEAULNE C.G.A. C.A.
COMPTABLE AGREE

121 rue Galipeau, Thurso
118 rue Church, Buckingham 986-2393

Aidons nos enfants à créer une succession! Ils ne peuvent le faire seuls à cause de notre structure de taxation.

VOYEZ VOTRE AGENT:
JACQUES DUPONT
représentant de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE NEW YORK LIFE

Tél: 985-2107. Rés: 985-2047 THURSO, Qué.

Assurance-vie - Assurance-groupe - Rente annuelle
Assurance - maladie - Plan de retraite

Membres et amis des missions ... Thurso

Notre club Missionnaire vous doit des remerciements sincères pour votre participation lors du bingo du (25) sept. L'assistance a été étonnante... Les recettes fructueuses. C'est grâce à vous si nous avons déjà (10) sacs de linge, en route vers l'Afrique du Sud.

Merci pour les nombreux prix offerts... Félicitations aux heureuses gagnantes... Aux moins chanceuses... votre prix de consolation sera au moins celui d'avoir accompli une bonne action. Ne le regrettez pas surtout... c'est un geste fort apprécié qui aura sa récompense.

A nos travailleuses assidues, il revient encore davantage. Leur dévouement est un exemple et un bienfait dont la paroisse peut être fière. Si discret soit-il leur travail insaisissable est indispensable pour la survivance de l'oeuvre... qui... saura attirer sur elles et sur leurs familles des grâces de choix.

Merci pour tous et... revenez nous... La chaleur sera peut-être moins grande la prochaine fois. Si quelqu'une est intéressée à se joindre à notre équipe afin d'avoir une meilleure idée de ce travail accompli gaiement et aussi avoir des nouvelles de ce pays sous-développé, où la misère, la faim, le froid font des victimes,



Un membre de l'équipe qui part pour l'Afrique... (Le reconnaîtrez-vous?). Bon Voyage...

Et ce sont nos frères à tous, qui n'ont rien, alors que nous avons tout. Mais que nous réservons l'avenir. Dans une telle situation, n'oserions-nous pas crier au secours,

Bienvenue, le dernier merci de chaque mois. Nous attendons la visite. Merci à tous nos généreux bienfaiteurs et LA PERSEVERANCE POUR LA SURVIVANCE.

Le Comité.

QUAND - QUAND

EN VILLE
ET
DANS LE COMTÉ

par
JACQUES DUPONT



La fin de semaine a été très active à Thurso surtout vendredi soir et les polices locales ont été très occupées. On dirait que le bruit le soir ça marche par cycle. Des fins de semaine sont très tranquilles et d'autres c'est un bruit d'enfer. Il y a déjà plusieurs fois que je m'attaque aux problèmes sans trop de résultats, quoique plusieurs citoyens m'ont déclaré qu'il y avait amélioration. Merci aux responsables et continuez à faire de notre ville une place où le soir vers 1½ hres ou 2 hres, les citoyens peuvent se reposer en paix.

Les magasins de liqueurs du Québec sont toujours en grève et je suis d'accord que ces boissons devraient être vendues dans les magasins qui présentent vendent de la bière. Mais le gouvernement ne peut négliger toutes les bâtisses qu'ils ont louées dans la province avec je suppose des baux à long terme. Je suis aussi d'avis que certains salaires payés dans ces bureaux de la commission sont bas, mais je sais aussi qu'il y a un surplus de personnel et qu'il n'y a aucune entreprise privée qui pourrait opérer avec profit en tenant autant d'employés à rien faire si longtemps. Lorsque l'on compare ces employés avec des commis de magasins ordinaires il y a toute une marge. Le commis de magasin qu'il travaille dans une ferronnerie ou épicerie ou autres doit être plus avenant, être prêt à rendre service et les prix doivent être bons. A la commission des liqueurs le client ne demande que de la boisson ou du vin et ce n'est pas un mystère de donner ce que le client demande; il n'y a pas de vente la dedans. La compétition n'existe pas et ses débits de boissons sont dispersés à travers la province de manière à ce que les clients se doivent de faire vivre ce commerce. Pour toutes ces raisons le salaire est moindre et si ses employés veulent plus d'argent que l'on coupe un ou deux employés de trop. Dans le temps des fêtes ou dans les temps plus occupés que l'on engage des employés à temps partiel, c'est ce que font nos entreprises privées; il devrait en être de même pour les bureaux opérés par le gouvernement.

Plusieurs personnes m'ont téléphonées pour savoir si je donnerais un cours de personnalité cette année. Eh bien voici : cette année ces cours ne sont pas subventionnés par le gouvernement et ceux qui prendront le cours devront déboursier de \$20. à \$25. par personne. Remarquez bien je crois encore que c'est une aubaine, parce que je crois que ce cours est nécessaire pour tous et que les argentés que l'on dépense à s'améliorer sont les argentés les mieux placés, car ce sont nous qui rapportons l'argent à la famille. Savoir se présenter, discuter, rencontrer les gens, dire quelques mots dans certaines occasions c'est nécessaire toute sa vie, et la société toute entière ne peut que gagner de ces types qui veulent s'améliorer. Si j'ai assez de personnes intéressées je donnerai un cours à Thurso, commençant au mois de janvier 1969. Si ça vous intéresse, téléphonez-moi, j'ai déjà une quinzaine de personnes intéressées, mais je veux que le cours soit de trente ou quarante personnes; n'attendez pas à la dernière minute, téléphonez-moi et nous prendrons des arrangements. - Je remercie encore ceux qui m'écrivent pour me dire leur appréciation sur ma rubrique, même ceux qui ne sont pas toujours d'accord avec mes propos. Ça prouve une chose, vous lisez ces articles et ça stimule le journal. Je ne sais pas si on réalise que nous sommes chanceux d'avoir un journal dans notre région. Un journal dont le personnel diffère d'opinion, mais qui écrit et dit ce qu'il pense pour le bien de notre région. Merci de vos commentaires et merci de votre encouragement à ce faire mieux : abonnez-vous à ce journal qui est votre et si vous êtes abonnés, encouragez votre entourage à souscrire à La Petite-Nation.

Quatorze grèves en cours en septembre au Québec

Selon un rapport mensuel du ministère du Travail du Québec, en date du 30 septembre dernier, il y avait 14 grèves en cours qui impliquaient 4,968 salariés. Le mois avait débuté avec 20 grèves impliquant 7,351 salariés. D'autre part, les nouvelles grèves ont été au nombre de 8 et celles qui ont pris fin ont été au nombre de 14. La grève qui compte le plus grand nombre de salariés est celle de la Régie des Alcools du Québec avec 2,853. Parmi les grèves qui ont pris fin en septembre et qui comptent un nombre important de travailleurs, il y a celles de Consolidated Bathurst, de Port-Alfred, avec 730; David et Frères, de Montréal, avec 525; Canadian Titanium, de Valrennes, avec 180; Lefebvre et Frères, de Montréal, avec 112.

Salon de Coiffure Petite-Nation

St-André-Avellin

Nouveau local



Mme Pothier désire informer sa clientèle passée, présente et future qu'à partir du 1er octobre 1968 elle occupera un nouveau local situé sur la rue St-Louis.



Pour information:

Tél. 149

St-André-Avellin



SPECIAL

GALAXIE 500 - 1968 Automatique
METEOR 1967 4 portes sedan
STATION WAGON 1966 P. S.

Phil Malette : 423-6310
Bernard Deschatelets : 423-6283



LABROSSE AUTOMOBILES LTEE
Atelier de débosselage et de machiniste

Montebello, Que. Tel.: 423-6310
Vendeur autorisé des produits FORD & SHELL

POUR LE PLAISIR EN FAMILLE

Scorpion '69

Élégante, robuste et sûre!

Démarrage
électrique
disponible



Joyusetés de St-André

JUSTE PRIX: Au Kenya, comme en d'autres pays d'ailleurs, les filles nubiles sont vendues. C'est le futur marié qui débours e et cela au profit du père de la mariée. Le prix n'est pas toujours le même. En effet il y a toute une série de cas et de circonstances qui fait varier le montant à payer, et cela amène bien des complications.

Des loustics, étudiant ce problème, y sont allés de leurs suggestions. L'un d'eux voulait que le prix soit fixé selon la pesanteur, et citait comme exemple une certaine Judy qui devrait rapporter un bon prix. Les autres, à l'unanimité, de recommander: "oui, mais qui en voudrait?"

ERREURS: Lorsqu'un dentiste extrait une dent saine au lieu de celle qui était cariée, on dit que c'est une erreur dentaire... Et l'on soutient que c'est aussi grave, aussi pénible qu'un e erreur judiciaire. Le patient continue à souffrir du mal de dent et l'innocent endure un mal inutile.

AU CIRQUE: Le public voit dans une grande cage quel que quatre ou cinq lions qui vont d'un coin à l'autre, rugissent et se montrent extrêmement féroces. Et voici que le metteur en scène apparaît, et, d'une voix forte, y mettant l'emphase d'un animateur à la télévision présentant sa vedette, annonce son dompteur qui l'accompagne: "Y vont l'avalér" --- Un fris - son s'empare de l'assistance et on entend des Ah... et des Oh. On avait tout simplement mal compris... Le nom du dompteur (il fallait bien le nommer) était Yvon Lavallée.

PETITES ANNONCES de Aycard & Frank:
BIENFAISANCE: Avis aux dames de la ville: Dimanche prochain, grande Kermesse de bienfaisance. Mettez votre disposition tous les objets qui sont devenus inutiles à la maison, mais qui peuvent encore faire le bonheur d'autrui. AMENEZ AUSSI VOS MARIS.

REMERCIEMENTS: Mme Veuve Schneider, née Lucie Bonnard, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont assisté à ses obsèques. (N.R.C.O. 29-3-54).

Nous apprenons avec le plus grand plaisir les fiançailles de notre sympathique Troy Phaneuf avec la charmante Mlle Gisèle Audice de Château-Papin. Nous leur adressons, à tous deux nos plus sincères "REMERCIEMENTS". (Paris-Dakar, 5-3-54).

COMMUNIQUE: Le jeune François Cantarelli, apprenti boucher, demeurant à Nancy, 7, rue Calmette, fait savoir qu'il n'a aucun lien de parenté avec le jeune F...C... surpris, la semaine dernière, DANS le TIROIR-CAISSE de son patron (Est Républicain, 11-10-54)

Mr Pierre Lettre, administrateur de biens, informe sa fidèle clientèle qu'il sera absent de son bureau du 3 octobre jusqu'à son retour. (Sud-Ouest, 1-9-54) ... Il n'y a plus qu'à guetter son arrivée...

PERDUS ou TROUVES: Objets trouvés à réclamer au commissariat: porte-monnaie contenant une voiture, cache-col, cha-pelet, pompe de vélo, stylo, agenda, peigne, aube de prêtre parapluie. (Ouest-France, 64). Comme quoi, s'il y a de petits porte-monnaie, il y en a qui sont énormes.

MOTS D'ENFANTS (de J.C.): Francine est en vacances. Du chalet où elle est, elle écrit à sa mère, ---- "En ce moment c'est la sieste, donc je dors."

Bernard (12 ans) écrit à sa grand'mère: ... "Si tu veux me faire une surprise, envoie-moi un stylo à 4 couleurs."

R. CH.

Chénéville

CHEZ LES FERMIERES.

Le Cercle Pie XII no 1048 de Chénéville remercie beaucoup les dames et demoiselles qui ont déjà donné leur nom pour entrer dans notre ordre - l'initiation a lieu le 10 novembre. Bienvenue à toutes. Les membres qui désirent payer leur cotisation peuvent le faire à Mme Germaine Strasbourg, Chénéville. La semaine prochaine nous serons très heureuses de publier la liste des officières pour l'année 68-69. Pour de plus amples renseignements appelez 428-2051 ou 428-2791.

Monique Massie, Rédactrice.

Manoir du Lac Simon

A. LAMOTHE, PROP.
DANSE TOUTES LES FINS DE SEMAINE



PIERRE ANDRÉ
à la console
de l'orgue

Salle de réception
pour toutes occasions

LAC SIMON 428-9492

THÉÂTRE ROYAL

ST-ANDRE-AVELLIN

DIM. - Lun. les 20 - 21 octobre

TEL QU'IL VOUS L'AVAIT PROMIS dans:

LOUIS DE FUNÈS
REPREND SA LUTTE
contre
L'ENNEMI PUBLIC #1

FANTÔMAS

dans une **NOUVELLE**
AVENTURE PASSIONNANTE
QUI VOUS FERA MOURIR DE RIRE!!

FANTÔMAS #2



FANTÔMAS
se
déchaîne
!

SCOPE-COULEURS

LOUIS DE FUNÈS
JEAN MARAIS
MYLÈNE DEMONGEOT

COMPLÈMENT DE PROGRAMME

d'après le roman d'Axel Munthe
LE LIVRE DE SAN MICHELE

L'ODYSSÉE DU
DOCTEUR
MUNTHE

SCOPE COULEURS

DIMANCHE: 1ère REPRESENTATION A 6 HRES
2ième REPRESENTATION A 9 HRES

Les enfants sont admis

ADMISSION : \$1.00

Agence René Boyer

ASSURANCES GENERALES

Feu - Vol - Auto - Vie - Responsabilité

Risques de ferme

ST-ANDRÉ-AVELLIN
RENÉ BOYER

TEL.:
BUR.: 12 - RES.: 32

THURSO
D. MURPHY, REP.

BUR.: 985-2020
RES.: 985-2014

M. Jean-Guy Deschatelets

REPRESENTANT DE

GENERAL INSULATING Co. PERTH Reg'd



EST EN MESURE
DE VOUS FAIRE UNE
ESTIMATION GRATUITE
POUR L'INSULATION
DE VOTRE PROPRIETE.

Nos camions seront
dans la région sous peu.

Pour toutes
informations:

TEL: 986-5146

Buckingham

THURSO

THUR

IMPERIAL

126 RUE GALIPEAU

VENTE

La vente débute
VENDREDI
18 OCTOBRE
10.00 a.m.

ABAN DE AFFA



BAS DE NYLON

Sans talon. Sans couture. 400 aiguilles
15 denier. 1ère qualité. Grandeurs: 8½
à 11. Couleurs: Epice - café glace rave
beige.

DÉTAIL RÉGULIER 59¢ PRE

NYLON HOSE

14¢ PRE

3 PRE 33¢



NAPPE
À M
Dim
TAB
Colored fa

Panier à linge

POLYTHENE

Rond Grandeur 16¼" x 10"

Couleurs assorties

REG. 89¢ ch



Round Poly

CLOTHES BASKET

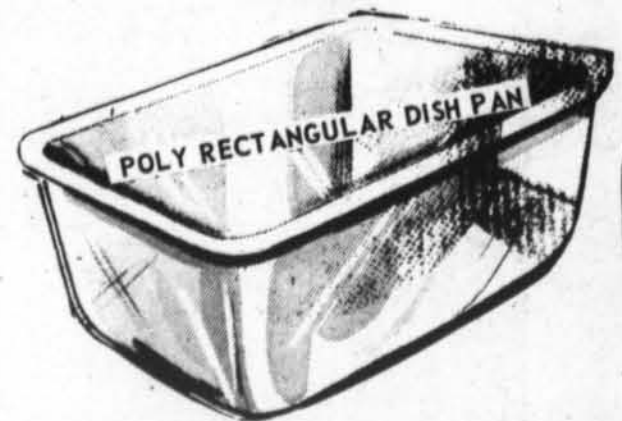
41¢

Plat à vaiss

polythene, rectangulaire.

Grandeur 11½ x 13¼" x 5¼" Couleurs assorties

REG. 89¢



POLY RECTANGULAR DISH PAN

RSO

THURSO

5 - 100 L TÉE

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

NDON
ES
AIRES

Sale Starts
FRIDAY
OCTOBER 18
10.00 a.m.

SALE



REG. 1.39
SPECIAL
93¢

PES de COTON
MOTIFS FLEURIS
Dimensions 52 x 52.
BLE CLOTH
fancy designs, 52 x 52.

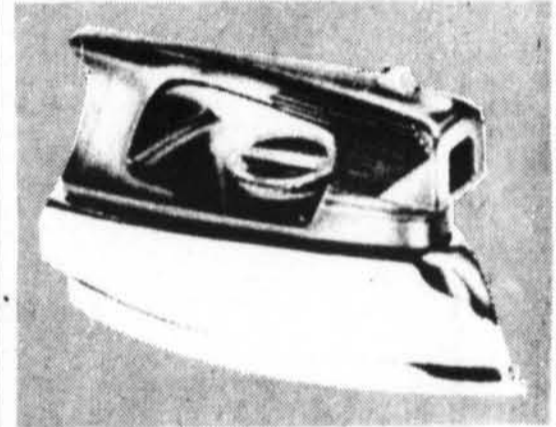


OUVRE-BOÎTE

Électrique, avec aimant amovible. "Van Wyck".
Garanti de 1 an.

REG. 10.95 CH. **773**

ELECTRIC
CAN OPENER



FER À REPASSER

"IMPÉRIAL"
À sec et à vapeur, avec 19 ouvertures.

IMPERIAL
STEAM IRON

REG. 12.95
SPECIAL **947**

→ **Chaudière**

Asselle

En polythène, rond.
Couleurs as sorties REG. 89¢ ch



Grandeur: 15" x 6 1/4"
POLYTHENE DISH PAN

En Polythène
Couleurs as sorties



REG. 89¢ ch
PAIL

BAS CULOTTE

Sans couture, extensible, caleçon et bas soyeux combinés en un seul vêtement.

Grandeurs: Petit ; moyen ; grand - extra-grand. Couleurs: Beige pépice - taupe - blonde. Légèrement imparfaits.

REG. 1.39 PRE

83¢

PANTY HOSE
SEAMLESS - STRETCHY
Slightly Imperfect



Bas Culotte
SANS COUTURES EXTENSIBLE

éditorial Le Devoir, samedi, 12 octobre 1968

Lettre ouverte à M. Eric Kierans

Lorsque vous fûtes invité à faire partie du cabinet fédéral au lendemain de la dernière élection, je me suis réjoui de penser que votre énergie pourrait de nouveau être mise au service du pays dans une tâche digne de votre immense talent. Votre nomination au ministère des postes permit d'espérer que vous introduiriez bientôt un souci louable de modernité et d'efficacité dans ce secteur de l'activité gouvernementale.

Homme entreprenant, vous n'avez pas tardé à passer à l'action. Vous avez annoncé l'autre jour une série de réformes destinées à rendre le service postal plus dynamique. Je dois toutefois constater que certaines des réformes que vous envisagez sont excessives, démesurées, insuffisamment mûries et susceptibles de causer un tort irréparable à la libre circulation des idées et des informations dans notre pays.

Vous avez érigé en postulat sacré le principe de la rentabilité du service postal. Là-dessus, des députés comme MM. Macquarrie et Mather vous ont posé des questions pertinentes. Tout en acceptant le principe d'un nécessaire équilibre dans les comptes du gouvernement, ils vous ont demandé en vertu de quels critères vous aviez décidé, à ce moment particulier, de pénaliser avec une lourdeur excessive certains secteurs très limités de la clientèle qui bénéficie tous les jours de l'ensemble de l'activité gouvernementale. Pourquoi, par exemple, érigez-vous en principe sacré l'objectif de la rentabilité du service postal, alors que vous voterez bientôt des subsides considérables visant à combler les déficits d'autres secteurs de l'activité gouvernementale qui pourraient tout aussi bien être choisis comme cibles de votre génie rationalisateur?

Je n'irais pas aussi loin que certains des députés qui vous ont interrogé en Chambre. Je suis prêt à admettre que le service postal doit, dans toute la mesure raisonnablement possible, faire ses frais.

Mais je considère que, si vous devez augmenter l'échelle des tarifs, vous avez le devoir, comme ministre des postes, de veiller à ce que toute augmentation soit minutieusement étudiée, à ce qu'elle tienne rigoureusement compte de toutes les opérations et surtout à ce qu'elle soit équitablement répartie entre tous les usagers et au besoin échelonnée sur des périodes raisonnables. Or tout semble indiquer que vous êtes resté à la surface des choses et que vous vous apprêtez, en conséquence, à imposer des augmentations qui satisferont peut-être vos rêves comptables mais causeront un préjudice certain et injustifié à des secteurs très importants de la population.

Parlons d'abord de l'augmentation des frais d'expédition du courrier de deuxième classe, comprenant un journal comme Le Devoir. Si les chiffres qu'ont fournis certains journaux sont fondés, vous doubleriez les frais d'expédition de la matière rédactionnelle, et vous porteriez de \$0.04 à \$0.15 la livre les frais d'expédition de la matière publicitaire. Des calculs rapides nous ont

permis d'établir que, dans le cas d'un journal comme Le Devoir, ces augmentations entraîneraient une hausse d'environ 275 p.c. par rapport aux frais auxquels nous avons été habitués.

Cette hausse est, de toute évidence, déraisonnable et démesurée en soi. Elle devient particulièrement odieuse quand on songe que, pendant le même temps, des millions d'exemplaires de publications américaines continueront d'être livrés par la poste canadienne sans charge aucune, en vertu d'un accord de réciprocité que vous n'avez, que je sache, ni modifié, ni même dénoncé. Vous avez maintes fois déclaré, dans le passé, que vous comptiez principalement sur l'action du pouvoir politique pour promouvoir la souveraineté canadienne. Est-ce là le genre de résultat auquel vos réflexions passées devaient vous conduire?

Au Canada même, il s'imposerait que vous procédiez, avant d'agir, à une étude poussée des diverses catégories de publications ou d'imprimés qui tombent présentement sous l'une ou l'autre des catégories visées par votre projet. Des tonnes de matière purement publicitaire sont livrées chaque année par la poste, sans que la majeure partie soit apparemment destinée à autre chose qu'au panier à rebuts du destinataire. Est-il logique que vous mettiez les journaux quotidiens et hebdomadaires, ainsi que d'autres publications, sur le même pied?

Encore une fois, le principe d'une augmentation des tarifs postaux est défendable. Mais vous devez admettre au départ qu'il est impossible d'organiser le service postal sur une pure base de rentabilité économique. A ce compte, vous devriez, de toute évidence, imposer des frais bien supérieurs au citoyen qui veut poster une lettre de Vancouver à Halifax par rapport à celui qui veut expédier une lettre de Montréal à Sherbrooke: pourtant, vous exigez, dans les deux cas, le même tarif, et ce pour des raisons liées à des objectifs supérieurs de péréquation et d'unité nationale. Ce principe que vous appliquez de toute manière à la base même du service postal, on se demande pourquoi vous en feriez totalement abstraction lorsqu'il s'agit de publications aussi essentielles que les journaux, en particulier les journaux quotidiens. Je vous reproche de vouloir agir avec trop de précipitation, sans études suffisantes, dans la détermination des modalités de l'augmentation qui est devenue nécessaire. Vous vous apprêtez, à cause de cela, à commettre envers certaines catégories de contribuables et d'institutions une grave injustice.

Non content de proposer des hausses de tarif excessives pour l'expédition postale des journaux, vous envisagez du même coup de mettre certains d'entre eux dans une position absolument intolérable.

Vous avez jugé, dans la sérénité de votre splendide isolement, qu'il serait avantageux de supprimer la livraison du courrier du samedi. Avez-vous pensé qu'en donnant suite à ce projet, vous porteriez un coup grave aux quotidiens qui dépendent fortement de la poste pour rejoindre leurs lecteurs? Vous nous

imposez d'une main des tarifs déraisonnables. Vous portez, de l'autre main, une atteinte mortelle à notre efficacité. C'est une façon pour le moins curieuse de comprendre et de promouvoir la liberté de la presse, de faciliter l'exercice du droit des citoyens à l'information et d'encourager le dynamisme des entreprises de presse.

Je vous salue respectueusement, M. Kierans, que le droit du citoyen à recevoir chaque jour son journal quotidien préféré est un corollaire important de ce droit à l'information que vous acceptez aussi bien que moi. La mesure que vous comptez mettre en vigueur à compter du 1er février porte une atteinte sérieuse à ce droit, en défavorisant indûment certaines publications — dont Le Devoir — qui dépendent plus que les autres de la poste pour rejoindre leur clientèle, et qui ont un droit strict à recevoir à cet égard un service efficace.

Vous me direz que vous n'avez pas à accorder un traitement spécial à certains types d'industries plutôt qu'à d'autres. A cela, je réponds que nous ne demandons pas un traitement spécial. C'est un fait de civilisation, dans notre pays, que les journaux quotidiens publient six fois la semaine, et que le public le veut ainsi. Cela étant, les journaux quotidiens ont le droit strict de pouvoir compter sur un service postal qui fonctionne six fois la semaine. Autrement, vous mettez au départ dans une situation d'infériorité une industrie qui s'acquitte autant que les autres de ses obligations envers l'Etat. Et vous défavorisez également des citoyens qui veulent librement accorder leur préférence à certains journaux plus susceptibles de les rejoindre par la poste.

Déjà, M. Kierans, la seule annonce de votre projet a semé l'incertitude chez des milliers d'abonnés de journaux quotidiens qui hésitent présentement à renouveler leur abonnement à cause de la suppression possible de la livraison du samedi. Mettez-vous dans la peau de ceux qui auront à faire le vendredi un journal destiné à être lu le lundi et de ceux qui le recevront: vous comprendrez tout de suite les conséquences pratiques de la décision projetée.

Même si vous aviez voulu, M. Kierans, porter un coup mortel à la presse quotidienne d'importance moyenne, vous auriez difficilement pu imaginer un projet plus ingénieux que celui dont vous vous êtes fait le parrain. Je connais votre attachement à la liberté de la presse et au droit des citoyens à l'information. Je connais aussi votre aptitude à modifier vos vues lorsque vous vous êtes trompé. C'est pour quoi j'espère que vous saurez reviser à temps les projets inacceptables et inéquivalents que vous avez dévoilés dans le bill C-116. Je m'excuse de vous avoir adressé cette lettre par la voie du journal. J'aurais craint, en vous écrivant privément, d'avoir l'air d'utiliser l'argument de la vieille amitié qui nous unit, dans une discussion où seules des considérations d'intérêt public doivent entrer en ligne de compte.

Claude RYAN

le pouvoir politique peut le faire.

En attendant (et ce peut être long!), sachons utiliser RATIONNELLEMENT toutes les ressources de la communauté, et obtenir de nos investissements en éducation le meilleur rendement possible, ce qui ne saurait être le cas si nous nous lançons aveuglément dans une transformation que nous ne saurions conduire à bon terme, sans sacrifier en cours d'opération, des éléments fondamentaux. Telle est notre plus grande crainte: il faudra justifier la REFORME aux yeux du peuple, et le risque est bien grand que l'on érige des structures impressionnantes qui recèleront beaucoup de médiocrité.

Nous ne pouvons croire que tous les éducateurs acceptent de mettre entre des mains trop fébriles le sort de la jeunesse qui leur est confiée: ce serait manquer à leur devoir d'éducateur et de citoyens. A un risque d'être traité "d'obscurantiste", nous souhaiterions, en terminant, que jamais le culte de la compétence ne remplace celui de l'homme. Ce nouveau mythe est, comme tous les autres, un produit de "l'esprit d'abstraction" dont nous dénonçons les ravages dans l'article déjà cité. Il faudra lutter avec acharnement. Nos prophètes ont le verbe haut et fort: Gabriel Marcel avait bien diagnostiqué leur mal lorsqu'il écrivait:

Notre monde est en effet structuré de telle manière qu'on peut croire qu'on vole alors qu'on n'a pas quitté son fauteuil; il y a un état de rêve éveillé qui, par définition, est incapable de prendre conscience de soi et c'est au niveau de l'abstraction qu'il se situe.

Il va sans dire que notre propos ne vise pas à encourager la stagnation. Il voudrait, tout au plus, inciter les responsables de la réforme scolaire à une action clairvoyante, inspirée d'une connaissance lucide de "l'Homme d'ici", de ses problèmes et des contingences qui ont tissé la trame de son histoire. Que l'école de demain se bâtisse enfin autour de l'enfant et non plus autour des idéologies: tel est notre unique désir. (fin de la citation)

Après tous ces propos, si nous blâmons les étudiants pour la forme de protestation qu'ils emploient, nous devons encore plus blâmer le gouvernement Lesage qui a imposé cette réforme scolaire sous de faux prétextes, de 1960 à 1966.

Nous blâmons aussi l'Union Nationale qui a pris le pouvoir en promettant une halte dans cette réforme, mais jusqu'à ce jour nous a semblé continuer dans la même voie que son prédécesseur.

Les résultats de cette réforme, eh bien nous en avons aujourd'hui et ce n'est pas fini, à moins que les étudiants et les parents fassent entendre raison à nos gouvernants.

Roméo Chartrand

LE BONHEUR
CONSISTE
A FAIRE LE BIEN



La Thunderbird pour 1969 offre plusieurs perfectionnements de conception et de technologie, ainsi que d'importantes modifications de garnitures. La grille et les feux arrière ont été redessinés, les glaces latérales arrière ont été éliminées sur les modèles Landau, et un toit coulissant à commande électrique est disponible à titre facultatif sur les modèles Landau. Le Landau à deux portes est représenté. La Thunderbird sera présentée le 27 septembre chez les concessionnaires Ford de la Ford Company of Canada, Limited.

<p>HOTEL MOTEL</p> <h1 style="font-size: 2em; margin: 0;">le Simonet</h1> <p>428-2622 LAC SIMON OUEST</p>	<p>Danse</p> <p>toutes les fins de semaine</p> <p>au son</p> <p>du fameux ensemble</p> <h2 style="font-size: 1.5em; margin: 0;">BOB TRUDEL</h2> <p>Instrumentistes et chanteurs</p>	<p>B. Bélanger, M. C.</p> <p>Programme de variétés</p> <p>Spécialités:</p> <p>Banquets - Mariages</p> <p>Pour informations : 428-2622</p>
---	---	---

A l'entrée du pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine

Un camion chargé de pièces pyrotechniques fait explosion

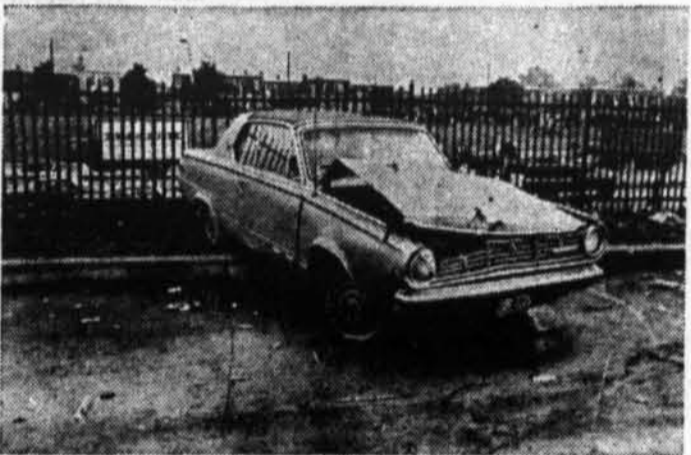
PHOTOS MONTREAL-MATIN



Un amas de métal. C'est tout ce qui restait du camion à la suite de l'explosion de sa cargaison de pièces pyrotechniques.



Les pompiers et employés de la Voirie provinciale s'affairent à nettoyer les abords de l'entrée du pont-tunnel.



La position de cette voiture témoigne de la force de l'explosion. (Photos MM — André Hébert)

Un camion de la Hands Chemicals de Papineauville qui se dirigeait vers "Terre des Hommes" à Montréal, avec une charge de pièces pyrotechniques, a causé tout un émoi vendredi dernier, lorsque le camion, après avoir frappé un lampadaire à l'entrée du pont Hippolyte-Lafontaine, a fait explosion.

Même si les dommages sont très élevés, heureusement il n'y eut aucune perte de vie.

Les deux occupants du camion étaient M. Jean-Paul Côté, le chauffeur et M. Guy Gollain, tous deux de Papineauville. M. Côté souffre de brûlures au 2e degré à l'estomac et au dos. Ce dernier demeure hospitalisé à l'hôpital Maisonneuve à Montréal.

Il était 7 h 45 du matin et comme tous les jours, la circulation roulait à un rythme normal sur les différentes voies du pont-tunnel Lafontaine. Quelques secondes plus tard, rien n'allait plus; M. Jean-Paul Côté et son assistant, M. Guy Godin, bavardaient à bord de leur camion, contenant une charge importante de pièces pyrotechniques, apparemment destinées à Terre des Hommes, lorsque le lourd véhicule s'engagea sur la route conduisant à l'entrée du pont-tunnel. Quelques instants plus tard, il n'y avait plus de camion.

DEUX HYPOTHESES

Deux hypothèses ont été avancées quant à l'origine de la tragédie. D'une part, on soutient que le chauffeur du camion aurait voulu éviter une automobile et c'est en effectuant une manœuvre rapide que son camion serait allé donner contre un réverbère. D'autres sont d'avis que M. Côté aurait aperçu de la fumée dans la cabine du camion et aurait heurté le lampadaire en tentant de se ranger au bord de la route.

De toute façon, un incendie s'est déclaré après l'impact et quelques minutes plus tard, tout le chargement sauta en l'air dans un fracas formidable. Dès le début de l'incendie, M. Côté et son assistant s'empressèrent de sortir de la cabine du camion mais n'eurent pas le temps de se mettre à l'abri. M. Côté a subi des brûlures au troisième degré et M. Godin, des brûlures aux différentes parties du corps. Tous deux ont été transportés à l'hôpital Maisonneuve.

L'EXPLOSION

Les agents Georges Lafèche et John Maguire, patrouillant à bord d'une auto-patrouille du poste 7, furent avertis "qu'il y avait un incendie à l'entrée du pont-tunnel". Sans perdre une seconde, ils se dirigèrent vers les lieux. Sur une voie, surplombant d'une trentaine de pieds, les abords de l'entrée du tunnel, ils aperçurent une fumée noire. En entendant le bruit de l'explosion, ils se couchèrent sur le siège de leur véhicule, pour éviter d'être atteint par les débris, dont certains ont été projetés à plus de 500 pieds du lieu de l'explosion. Par ailleurs, deux agents du détachement du boulevard Métropolitain de la Sûreté du Québec, qui avaient été dépêchés sur les lieux pour arrêter toute circulation, eurent tout juste le temps de se terrer sous un camion pour éviter la pluie de débris divers. Sous la violence de la déflagration, une automobile a été littéralement lancée sur une clôture longeant les voies d'accès du pont-tunnel.

SIX BLESSES

Outre les occupants du camion, quatre autres personnes ont dû être transportées aux hôpitaux Maisonneuve et Santa-Cabrini. Il s'agit de quatre occupants de voitures qui se trouvaient près du camion. Selon les policiers, ces personnes auraient surtout subi un violent choc nerveux.

On ignore le nombre exact de véhicule qui ont été endommagés mais les rapports qui ne cessaient de s'empiler sur le bureau de l'officier de service du poste 7, sont éloquent et témoignent de l'importance de cette explosion qui, fort heureusement, n'a pas fait de victime. Sur le territoire du poste no 7, on rapportait au moins une quarantaine de domiciles ou automobiles partiellement endommagés, soit par les débris, soit par le souffle de la déflagration. Et les rapports continuaient de s'accumuler... A la Sûreté du Québec, les policiers enquêteurs étaient toujours à l'oeuvre pour tenter de compléter leur rapport.

INTERDICTION

Les pompiers et les employés de la Voirie provinciale ont eu fort à faire pour nettoyer le secteur. Le pont-tunnel Lafontaine a été fermé à toute circulation pendant plus d'une heure et, comme il se doit, des centaines de personnes n'ont pas raté l'occasion d'aller satisfaire leur curiosité sur les lieux de la tragédie.

Fait intéressant à noter, il est interdit à tout camion, transportant des charges explosives ou autres produits inflammables d'emprunter le pont-tunnel, à compter de 6 heures du matin, mais il semble que ce règlement est loin d'être observé.

PERDUE

Une bâche (connue souvent sous le mot anglais "Tarpaulin" grandeur 12' par 14" - perdue sur la route N. - Dame de la Paix - Papineauville (Via Montebello) jeudi le 3 octobre dernier. Récompense généreuse à qui la rapportera à Jules-Edouard Lauzon, Notre-Dame de la Paix, Q.

Montebello, Qué.
Tél.: 423-6310
Pour informations:
FORD & SHELL
des produits
Vendeur autorisé
AUTOMOBILES LEE
LABROSSE

Sans soucis, vous partirez...
Et avec votre automobile,
Voyez Phil Malette sans tarder,
A un prix des plus bas,
Pour une voiture de choix

LABROSSE
VENDEUR CHEZ:
MAINTENANT
QU'IL EST
SA CLIENTÈLE
TIENT A INFORMER
M. Phil Malette

d'expérience
5 ANS
Plus de

Unité Sanitaire Papineau

Semaine du 21 au 25 octobre :
Ste-Rose de Lima; mardi, 22
octobre - 1, 30 à 3, 00 p.m. -
Ecole Labelle - Thurso; m e r -
credi, 23 oct. - 1, 30 à 3, 00 p.
m. - Hôtel Ville - Montpel -
lier; Jeudi, 24 oct. - 11, 00 à
12, 00 a. m. Ripon; jeudi, 24
oct. - 1, 30 à 2, 30 p. m.

M. Jean-Guy Deschatelets

BUCKINGHAM REPRESENTANT DE
MONTREAL LIGHTNING RODS



VENDEUR AUTORISE
AVEC LE PERMIS
No. 1862
POUR VENTE ET
INSTALLATION
DE PARATONNERRES
TEL; 986-5146
BUCKINGHAM
Estimation gratuite.

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
101 rue MacLaren est, Buckingham, P.Q.
986-3383 ou 986-3384
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration
COURS OFFERTS PAR LA CMC

Le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada se propose d'offrir un cours de couture industrielle à Chénéville. Toutes les dames possédant une 9e année et intéressées à ce cours, doivent s'adresser à M. Alonzo Proulx, maire de Chénéville.

MONTEBELLO

Mercredi dernier à l'hôtel de ville de Montebello se tenait la 6e assemblée générale annuelle de la caisse populaire. M. L. Cloutier président de cette caisse débuta l'assemblée en présentant à tous les sociétaires le nouveau gérant dans la personne de M. J. Bisson. Vint ensuite la lecture des minutes de la dernière assemblée qui furent adoptées. On procéda par la suite aux élections du conseil d'administra-

tion qui se compose comme suit:
Président: L. Cloutier
V.P.: J. E. Deschatelets
Sec.: G. Robert
Administrateurs: L. P. Blais, M. A. Lavoie, G. Laflamme, L. Larocque,
Commission du crédit: O. St-Denis Prés., T. Charlebois
L. Séguin
Conseil de surveillance: F. Hébert Prés.,

J. L. Gervais
R. Racicot,
Personnel de la Caisse: Jacques Bisson, Gérant, Mme M. M. Lambert, Ass.
Le Chanoine A. Hébert adressa également la parole aux sociétaires et fit l'éloge du travail accompli par la caisse de Montebello depuis sa fondation qui remonte à 6 ans. Une plaque souvenir fut décernée à Mme M. M. Lambert pour services rendus. Quatre prix de

présence furent également donnés. Les gagnants furent: M. C. Gendron, Mme L. Blais, L. Séguin et F. Lalonde.

CURLING:

M. Bernard Deschatelets du club Granit convoque tous les actionnaires et leurs amis à venir se réjouir à l'ouverture du pavillon du club le 26 octobre. Un buffet froid sera servi. Il y aura danse tout au cours de la soirée.

TRANSACTION:

Nous apprenions dernièrement le départ de M. Léon Sause-reau qui quitte le domaine de l'Hôtellerie. Celui-ci vient de faire une transaction immobilière qui implique l'hôtel Commercial. M. C. Croteau, depuis dimanche soir, en est le propriétaire. M. Sausereau était une figure sportive à Montebello; il fut également un batailleur pour la cause de la piscine qui est maintenant bâtie à Montebello. A. M. C. rogeau nous souhaitons la bienvenue et à M. et Mme Sauce-reau un aurevoir.



Gilles Lanthier

COURTIER D'ASSURANCES

Tél. 73

St-Andre-Avellin

FUSIONNEZ VOS POLICES EN UNE SEULE

1

- . POLICE
- . PRIME
- . DATE D'ECHEANCE
- . REPRESENTANT
- . COMPAGNIE



Photo de Mme M. M. Lambert recevant des mains de M. L. Cloutier président de la caisse populaire de Montebello une plaque souvenir pour les services rendus à cette caisse au cours des cinq dernières années.

Décès

Samedi dernier eut lieu l'inhumation de Mlle Elodie Gervais décédée à Montréal à l'âge de 90 ans à la suite d'une brève maladie. Elle laisse dans le deuil 2 soeurs: Mme W. Blais, (Zoé) et Elizabeth de Grand-Remous. La dépouille mortelle fut exposée au salon Robert de Montebello d'où le départ se fit samedi matin pour l'église paroissiale où un service religieux fut chanté. L'inhumation au cimetière municipal

MME VEUVE LOUIS GROSLEAU

Mme Veuve Louis Grosleau, née Céline Marcoux, est décédée, après une longue maladie le mardi 8 oct. 1968, à l'âge de 81 ans et 11 mois. Elle laisse 2 fils: Roland, Rhéal, Montebello et un fils adoptif, Jean-Guy Gauthier. La dépouille mortelle reposait à la maison funéraire Roger Champagne, Montebello, d'où eut lieu le départ à 2 h 45 le vendredi 11 oct., pour service à 3 h 30 p.m. en l'église Notre-Dame du-Bon-Secours. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Fassett

Le cercle de la Jeunesse Active de Fassett dont les officiers sont C. Kingsley président, Ginette Labonté V.P., et Joyce Bond sec.; nous font part de ce qu'un programme d'activités pour la saison froide est en préparation. Ces jeunes progressifs ont décidé d'organiser pour le 19 octobre une danse à Go-Go à la salle municipale de Fassett.

MONTEBELLO

A L'HOTEL DE VILLE

GRANDE

TOMBOLA

MISSIONNAIRE

19-20 OCTOBRE 1968

SOUPER SERVIT
A 5 hres. P.M.

PRIX DE PRESENCE

AMUSEMENT POUR TOUS
OUVERTURE A 2 HRES P.M.

HOTEL
MOTEL

Seigneurie Inc.

TEL.: 423-6339

R. 8, PAPINEAUVILLE, P. Q.

EN PRIMEUR

SAMEDI-DIMANCHE LES 19-20 OCT



Les **The AVALON'S**

DIRECTEMENT DE NEW-YORK

KATINA DAVIS DANSEUSE

SPECTACLE D'ENVERGURE A NE PAS MANQUER

Vendredi, samedi et dimanche,
danse avec orchestre

Pour réservation:
423-6339

LES TYRANTS

aussi Salle de réceptions, Salle à manger
Bienvenue à tous

Auger et Frères Ltée

Vendeurs autorisés: AMX - REBEL

JAVELIN - AMBASSADOR - RAMBLER AMERICAN

985-2218

212 rue Galipeau, Thurso, Qué.



SNOW JET
Choix de 6 modèles de 15 à 35 h.p.



SPECIAL

1 AMBASSADOR 1968

neuf

TOUT EQUIPE

REPRISE DE LA SERIE DE COURS "MARIAGE ET AMOUR" A THURSO

Les cours de Mariage & Amour reprennent à nouveau dans la région.

En effet c'est à THURSO à l'Ecole Bourget, rue Bourget que la prochaine série de 7 cours débutera LUNDI le 21 OCTOBRE, à 8 hres 30.

Ces cours s'adressent aux couples mariés seulement en vue d'augmenter leur bonheur conjugal.

Les sujets traités seront:

21 octobre	OUVERTURE DU COURS, M. l'Abbé Jacques Carrière,
28 octobre	PSYCHOLOGIE DU COUPLE, Jacques & Jeannine Guay,
4 novembre	CONSCIENCE ECLAIREE, R. Père Nazaire Auger, c. j. m.
11 novembre	HARMONIE SEXUELLE, Dr. Jacques et Suzanne Joubert,
18 novembre	REGULATION DES NAISSANCES, Dr. Jacques et Suzanne Joubert,
25 novembre	OUVERTURE AUX AUTRES, M. l'Abbé Jacques Robert, Antoine et Marleen Guay,
2 décembre	LA SOLITUDE, R. Père N. Auger c. j. m.
14 décembre	SOIREE DE CLOTURE,

Le couple responsable du cours à Thurso est Raymond et Michèle Simon (423-5522) et pour l'extérieur Jules et Marguerite Desjardins (427-6453).

Ces cours sont organisés par une équipe diocésaine dont Margat et Yves Cauchy en sont les responsables.

Les adultes devant la contestation étudiante

La constatacion par les étudiants de divers CEGEP va choquer bon nombre d'adultes. Mais, aujourd'hui comme dans le passé, les adultes-parents, professeurs, hommes d'affaires, clergé - oublient le fait que les jeunes sont, dans une large mesure, le résultat de l'éducation que nous leur avons donnée.

Au fait, ces étudiants rebelles, sont-ils des radicaux ou des réactionnaires?

Leur rébellion est une révolte contre notre civilisation technique et urbaine, sans verdure, où règne le béton. Nos écoles et universités sont comme bien des fabriques. Peu d'étudiants connaissent leurs professeurs. Les bourses ou prêts d'études n'arrivent que plusieurs mois après que les cours ont commencé - et dépendent de bureaucrates à Québec. L'étudiant moderne est bien loin des entretiens de Socrate avec ses élèves. Tout est devenu impersonnel - et les jeunes en ont marre! Tout leur semble futile.

Tout leur semble être à rebours du bon sens - et tout adulte lisant les journaux ne peut en être surpris (sauf qu'on s'y habitue, hélas!).

Cette révolte de la jeunesse, au fond, est une recherche profonde et essentielle: Qui suis-je? "Ne puis-je être autre chose qu'un individu anonyme dans un monde qui s'en fiche?"

Aux Etats-Unis la pourriture de la politique - offrant le trio Nixon - Humphrey - Wallace - a de quoi dégoûter tout jeune bien-pensant de la démocratie. Et au Canada? au Québec? quelle est la différence entre le parti au pouvoir et celui dans l'opposition? quel est l'avenir du rêve, de l'idéal, représenté par la "révolution" (plus ou moins tranquille) d'il y a 6 ou 8 ans? où allons-nous?

Tout ceci donne porte d'entrée aux fauteurs de trouble - de la gauche comme de la droite les deux existent toujours au sein de

l'occident. Si les jeunes optent aujourd'hui pour la force, la violence - n'est-ce pas par ce qu'ils ont vu, qu'ils ont appris, en politique internationale, comme dans le monde des affaires, ou des syndicats que seule la force compte... peu importe sa source semble-t-il. Malheureusement les jeunes de nos jours - qui n'ont pas connu la Grande Dépression, ni les 2 dernières guerres mondiales, risquent fort de penser que la force est le secret du pouvoir, qu'il faut être intolérant vis-à-vis de la droite et tolérant vis-à-vis de la gauche. Au Québec, du reste les jeunes étudiants n'utilisent pas la force, seulement la contestation.

Ailleurs, la Nouvelle Gauche, sans le savoir naturellement, ressemble étrangement au Fascisme et au Nazisme. Elle croit encore que lorsque la structure bureaucratique sera renversée les hommes vivront en harmonie dans la meilleur des mondes, sans victimes et sans bourreau! Bien des adultes en doutent avec raison - mais ils ont peur de rencontrer les jeunes pour dialoguer (tout comme la majorité des industriels refusent de s'asseoir à la table ronde avec leurs ouvriers!)

Tout ceci est vrai, tragiquement vrai, mais ce n'est pas toute la vérité. Le jour viendra où les jeunes d'aujourd'hui auront à faire face, honnêtement, raisonnablement aussi, aux contradictions inhérentes à notre monde - qui se dit un par la technique et la science, mais est encore déchiré par le racisme, le nationalisme et toutes nos frontières.

Les jeunes ont raison de questions les "valeurs" acceptées par les adultes. Un Jean XXIII ne les blâmerait pas. Il les rencontrerait, il leur parlerait après les avoir écoutés. Mais ceci n'arrivera au Québec, qui est le pays qui nous concerne directement, que lorsque notre société en viendra à comprendre que la faute n'est pas aux jeunes - mais bien à ceux qui les ont mis au monde et "éduqués".

CLAUDE DE MESTRAL

Bonne fête

Joyes et bonheur à Mme Aurélien Legault ainsi qu'à sa fille Ghislaine à l'occasion de leur anniversaire de naissance demain, vendredi le 18 octobre. De la part de Diane.

Duhamel

BONNE FETE

A Mme Maurice Riopel le 8 octobre. Les amis.

A Louise Dion qui a célébré son 3e anniversaire le 8 octobre. Ton copain Stephan.

Meilleurs vœux de bonne fête à Richard Filiatreault qui a célébré son 30e anniversaire de naissance le 13 octobre. Ton épouse et ton fils.

JEUNESSE ACTIVE DE FASSETT

DANSE A GO-GO

DATE:

19 OCTOBRE 8.30 p.m.

ORCHESTRE:

Monday's Weekend de Gatineau

ENDROIT:

Salle Municipale de Fassett

ADMISSION: \$1.00

Hotel Motel BAIE NOIRE

ROUTE 8, PLAISANCE, QUE.

Spectacles

SAMEDI: 10.30 et 12.30 hres
DIMANCHE: 5.30 et 9.30 hres.

EN VEDETTE SAMEDI-DIMANCHE 19 - 20 OCT. 1968

FRANK ROMANO



JOSEE TRAVESTI

Spécialité: STI EAP - TEESE

Nouvel orchestre

THE
SELECT



NOUVEAU CONCESSIONNAIRE

CITROËN

A THURSO ET ST-SIXTE

GARAGE GABRIEL BOIVIN



"Messieurs Gabriel Boivin, concessionnaire CITROËN pour la région Thurso - St-Sixte et diplômé de l'école technique Citroën, est en mesure de vous assurer entière satisfaction.

Vous êtes invité à une démonstration gratuite en communiquant:

Gabriel Boivin ST-SIXTE
Tél.: 985-2218

ANDRÉ HUGUET-LATOURE

Entrepreneur Electricien



VENTE
INSTALLATION
et RÉPARATION

d'APPAREILS ÉLECTRIQUES



SPÉCIALISTE en CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

TÉL.: 428-2791

Chénéville, Qué. (Lac Simon)

De la fusion MSA - RN, naît le Parti québécois



C'est chose faite. Le Mouvement souveraineté-association et le Ralliement national ont fusionné en un parti politique qui s'appelle le Parti québécois et dont le président est M. René Lévesque, fondateur du MSA. (Photo Le Devoir par Michel Giroux)

(Texte du journal Le Devoir)

de notre envoyé spécial,
Michel Roy

QUEBEC — Le "Parti québécois" est fondé. Tel est le nom, aussi global qu'inattendu, de la nouvelle formation politique née en fin de semaine de la fusion du mouvement Souveraineté-Association et du Ralliement national. René Lévesque en assure la présidence et le leadership — dans la collégialité, a-t-il promis — un an jour pour jour après avoir quitté le parti libéral qui avait rejeté son option souverainiste au cours d'un congrès fracassant.

Durant ce long week-end, plus de 800 délégués de 98 comités, réunis en petits groupes, puis en commissions de synthèse, et en assemblée générale, à l'université Laval et au Petit Colisée de Québec, ont adopté le programme, voté les statuts, élu leurs dirigeants et choisi le nom. C'est un nom que favorisaient Gilles Grégoire et ses partisans du ralliement, un nom que M. Lévesque et ses collègues de l'exécutif du MSA considéraient, et considéraient encore avec scepticisme. Mais c'est un nom que l'assemblée générale a retenu avec enthousiasme par 285 voix contre 131 (dont M. Lévesque) en faveur de "Parti souverainiste du Québec" et 44 en faveur de "Parti souveraineté-association".

Sérieux, appliqués, attentifs

et presque toujours sereins, les délégués ont adopté un programme dont les grandes orientations restent celles des projets issus des assises du MSA en avril dernier.

Sur la langue, les délégués ont respecté scrupuleusement les deux grands principes que M. Lévesque a maintes fois proclamés et qu'il avait dû défendre avec acharnement contre François Aquin en avril dernier: la langue française sera la seule langue officielle mais les droits scolaires de la minorité anglophone seront respectés. Le nouveau texte est légèrement plus radical que le premier. Ainsi, les délais d'adaptation des Québécois anglophones aux changements qu'entraînerait l'unilinguisme sont fixés à

cinq ans; d'autre part, il est prévu que la langue française sera non seulement celle de l'Etat et des institutions à caractère public comme il était déjà prévu par le MSA, mais aussi la seule langue des municipalités et des conseils scolaires, sans exception. Dans son programme, le MSA n'écartait pas l'usage de l'anglais dans les municipalités de langue anglaise par suite d'un référendum. Cette disposition est tombée.

Il est aussi prévu au programme du "Parti québécois" que les conventions collectives comprendront une "clause non négociable rendant obligatoire la langue française dans toutes les communications" entre le personnel et les cadres.

Cette étrange disposition devait amener M. Émile Boudreau, coordonnateur du syndicat des métallurgistes sur la côte nord et délégué du comté de Duplessis au congrès, à s'écrier "nous voyez-vous pris avec des griefs chaque fois qu'un ouvrier parlera anglais à son foreman." Mais le syndicaliste a précisé qu'il ne s'opposait pas à l'adoption d'une loi dont l'effet serait plus général.

En réalité, les délégués n'étaient pas venus à Québec pour remettre en question les grandes orientations du nouveau parti. Sur l'essentiel, ils étaient d'accord. Il restait à compléter ce qui n'avait été qu'ébauché, à préciser des modalités, à ouvrir de nouvelles perspectives dans certains domaines, particulièrement au chapitre de la sécurité sociale, de l'assurance-maladie, de l'économie, de la fiscalité.

Au sujet de la souveraineté, l'assemblée générale, inspirée par une intervention de M. Lévesque (qui a fait preuve de discrétion en intervenant très peu durant ces quatre jours), a adopté avec ferveur un texte prévoyant que la souveraineté,

objet de négociation dans les textes précédents, sera unilatéralement déclarée. Seules les modalités et les étapes seront soumises aux exigences de la négociation, celle-ci devant porter sur les modalités d'association, et s'engager avec l'Etat fédéral ou, le cas échéant, les provinces.

Résolument décidés à mettre en oeuvre les principes de la "participation", les délégués ont constamment insisté, au cours des débats en atelier, sur l'importance de leurs droits à cet égard, répudiant volontiers les animateurs ou les présidents de groupes qui, consciemment ou non, s'avaient, au nom de l'ordre et de la méthode, d'abrégé les interventions, d'orienter les discussions, d'indiquer des voies. Mais la formule adoptée par les organisateurs — petits ateliers, commissions de synthèse et assemblée générale — a précisément contribué à susciter cette participation: les interventions en comités ont été nombreuses. Les discussions, animées.

Aussi, les questions de fonds ayant été débattues en ateliers, les discussions en assemblée générale ont-elles surtout porté sur des aspects plus formels, sur la procédure. Rares sont les orateurs qui ont abordé devant l'ensemble des délégués les problèmes idéologiques. Au surplus, le règlement limitait rigoureusement la durée des interventions et interdisait les propositions d'amendements.

Aucun affrontement important n'a marqué ce congrès. Partout se manifestaient des indices d'unanimité: on voulait fonder ce parti.

Et les éléments très minoritaires qui s'étaient employés dans divers ateliers à faire valoir des positions plus dures (notamment sur la langue) se sont ralliés volontiers à la majorité.

Dominée largement par les délégués du MSA (625 sur 800), l'assemblée ne reflétait guère les préoccupations classiques de la clientèle traditionnelle du Ralliement national de Gilles Grégoire. Mais les anciens créditistes, quand ils intervenaient, se faisaient aisément reconnaître.

La majorité des délégués était issue des milieux bourgeois, professionnels, et petits-bourgeois: beaucoup de "professionnels", d'enseignants, d'étudiants, d'artistes et d'artisans, de jeunes cadres, d'universitaires. Par moments, à entendre les discussions en ateliers, on se serait cru dans un salon de Sainte-Foy ou de Côte-des-Neiges.

Mais il faut dire qu'il y avait aussi des commis, quelques travailleurs (cadres syndicaux), des ouvriers spécialisés.

"Il n'y a pas eu de chicane à notre congrès, déclarait avec fierté M. Grégoire. Et pourquoi? Parce que nous sommes tous des Québécois". Et l'auditoire de l'acclamer.

M. Lévesque a annoncé que le nouveau parti se propose de faire connaître son programme par la télévision et les tournées régionales et, à la première occasion, de briguer les suffrages. Il s'est dit convaincu que le "Parti québécois", aux prochaines élections générales, prendra "la balance du pouvoir", et peut-être aussi... le pouvoir.

ATTENTION À TOUS LES ACHETEURS

- ÉCONOMISEZ SUR MEUBLES DE STYLE RÉCENT
- VENEZ NOUS VISITER SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

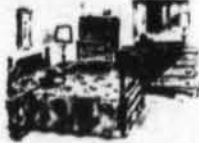
POÊLES - REFRIGÉRATEURS et CONGÉLATEURS BÉLANGER

ENSEMBLE DE CUISINE

Fini butyrate garantie à vie
La seule compagnie de ce genre de fabrication canadienne



MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER



aussi LIT CONTINENTAL

et en spécial

TRÈS BEAUX ENSEMBLES POUR ENFANTS

MOBILIER DE SALON

TOUT NOUVEAU AU STYLE



Salles de démonstration - Renseignez-vous sans tarder chez :

FRANÇOIS DESROCHERS

VENDEUR LICENCIÉ

Té. 427-5051

ROUTE 8 - PLAISANCE, QUÉ.

GALA SPORTIF DU NORD

Un grand évènement aura lieu le 19 oct., 1968 à Chénéville: le Gala Sportif de la Région du Nord. Pour la première fois dans l'histoire du Nord, sept municipalités veulent rendre hommage, d'un commun accord, à des personnalités dont la renommée s'étend sur toute notre région.

Ce Gala Sportif veut, avant toute chose, rendre un chaleureux hommage à des hommes qui ont fait leur marque dans un domaine quelconque, durant l'année 1968. Nous insistons sur le fait suivant: 1968. Nous ne pouvons remonter en 1900 pour fêter d'une façon quelconque ceux que nous voulons honorer. Puisque cette fête se célèbre en octobre 1968, nous avons voulu choisir les candidats aux différents titres, en se basant sur leurs activités durant l'année 1968. De plus, ce gala sportif est organisé pour encourager le sport dans les villages de la région du Nord. Chaque personne qui s'intéresse au développement sportif de son village devrait assister à cette fête pour témoigner de sa participation active dans les sports.

Le Gala Sportif lui-même est centré sur le choix de trois personnalités dans les domaines suivants: premièrement, l'homme de l'année; deuxièmement, le sportif de l'année et troisièmement, l'athlète de l'année. Ces choix constituent la principale activité, le point de mire de la soirée.

Il serait bon maintenant d'expliquer de quelle façon la mise en nomination s'est faite et aussi comment allons-nous faire le choix final.

Un comité se charge dans chacune des municipalités concernées de l'organisation du gala sportif. Ce même comité choisit un responsable qui verra à faire parvenir à cinq personnes de son village une feuille pour une mise en nomination. Celui qui reçoit une feuille de mise en nomination doit nommer une personnalité comme candidat possible au concours de l'homme de l'année, par exemple. Le même procédé pour le choix du sportif de l'année et aussi l'athlète de l'année.

Il faut ajouter que les (15) membres choisis pour nommer des candidats ne se connaissent pas puisque toute l'organisation se fait dans le grand secret.

Chacun reçoit une lettre qu'il doit retourner pour telle date au grand responsable. Les candidats sont inscrits avec le nombre de voix obtenues et le dévouement se fera à la soirée du Gala Sportif.

Le secret le plus complet possible est exigé pour le choix des candidats.

Nous terminons en invitant toute la population du Nord à venir se réjouir avec nous lors du Grand Gala Sportif du Nord. Une soirée formidable vous attend, 70 trophées seront remis à des athlètes régionaux. Le concours du plus beau maire exige de la participation des femmes. Des invités de marque rehausseront de leur présence cette soirée.

Venez, venez tous rendre hommage à des personnalités 1968 de la région du Nord.

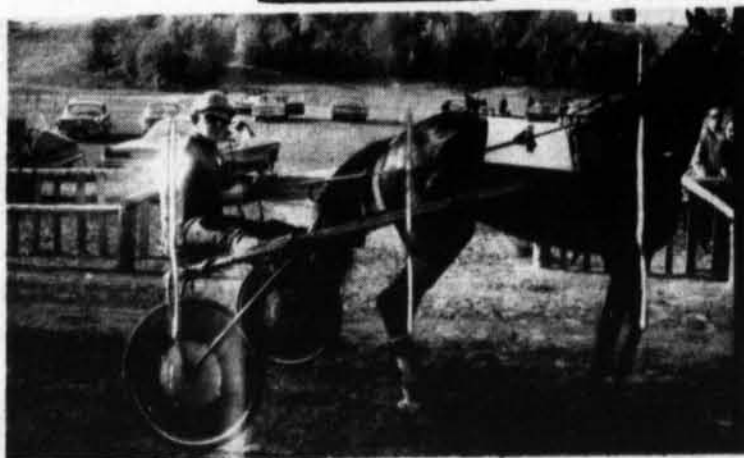
Courses de chevaux

RESULTATS DES COURSES DE CHEVAUX SOUS HARNAIS DU 13 OCTOBRE 1968

Pos. dép.	Nom du cheval	Conducteur	R.	Temps
(1er départ):				
1	Reagan Hanover	M. Curé Denis	1	2.21
2	Nancy	Jean Leduc	4	
3	Premier Lee	J. P. Ducharme	3	
4	Brother Raider	G. Laplante	2	
(2e départ):				
1	Tedy Air Craft	Emile Riopel	2	
2	Peter Indian	Yvon Séguin	1	2.16
3	Silver	J.-M. Lanoie	4	
4	Eddy Sam Sir	J. P. Neveu	3	
(3e départ):				
1	Shelly Brook	Yves Leblanc	3	
2	Hi Wedoer	R. Daigneault	4	
3	Rusty Direct	M. Curé Denis	2	
4	Détour	Barlow	1	2.15
(4e départ):				
1	Oeil de Faucon	Grand Pied	3	
2	Mr Frank	Réjean Daigneault	1	2.09
3	Metha	Alley Plouffe	2	
4	Mr Senator	Emile Riopel	4	
5	George Eden	Vétéran	5	
(5e départ):				
1	Terry	Léon Ducharme	3	
2	Bill Johnston	Yvon Séguin	2	
3	Ebra Wilson	Colley Plouffe	1	2.06½
4	Governor Baldwin	Marcel Gauthier	4	
5	Louis Joe	J. P. Ducharme	5	
(6e départ):				
1	Reagan Hanover	M. Curé Denis	3	
2	Nancy	Jean Leduc	2	
3	Brother Raider	Germain Laplante	4	
4	Premier Lee	J. P. Ducharme	1	2.22
(7e départ):				
1	Peter Indian	Yvon Séguin	1	2.14
2	Eddy Sam Sir	J. P. Neveu	3	
3	Tedy Air Craft	Emile Riopel	4	
4	Silver	J. M. Lanoie	2	
(8e départ):				
1	Shelly Brook	Yves Leblanc	1	2.11
2	Rusty Direct	M. Curé Denis	3	
3	Détour	Barlow	2	
4	Hi Wedoer	R. Daigneault	4	
(9e départ):				
1	Metha	Colley Plouffe	3	
2	Mr Senator	Emile Riopel	2	
3	Oeil de Faucon	Grana Pied	1	2.10
4	George Eden	Vétéran	3	
(10e départ):				
1	Governor Baldwin	M. Gauthier	4	
2	Mr Frank	R. Daigneault	5	
3	Ebra Wilson	Zéphir	1	2.08
4	Terry	Léon Ducharme	3	
5	Louis Joe	J. P. Ducharme	2	

PROGRAMME DU 27 OCTOBRE 1968

Reagan Hanover	M. Curé Denis
Nancy	Jean Leduc
Premier Lee	Morin - Lebeault
Brother Raider	Germain Laplante
Peter Indian	Yvon Séguin
Silver	J. M. Lanoie
Eddy Sam Sir	Jean-Paul Neveu
Hi Wedoer	Réjean Laplante
Rusty Direct	M. Curé Denis
Terry	Mde Valette Lanoie
Billy Johnston	Yvon Séguin
Governor Baldwin	Mde Marcel Gauthier
Louis Joe	Morin - Lebeault
Hault Sam Sir	Jean-Paul Neveu
Dor	Léon Ducharme



DETOUR, propriété de Yvon (Colley) Plouffe, conduit par Barlow, 3e départ - 1er: 2.15.

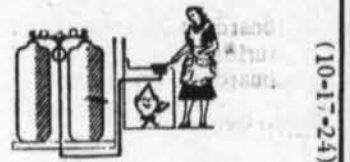


Ces jours derniers avait lieu à Chénéville le mariage de M. et Mme Garry Stappert, née Madeleine Pilon. M. l'abbé E. Landry bénit leur union après quoi une réception suivit à l'hôtel Petite-Nation à St-André-Avellin, après la soirée les jeunes époux sont partis en voyage de noces quelque part dans les Laurentides; à leur retour ils habiteront Ottawa.

Photo Paul, Chénéville, Q.

Riopel Propane

Vente - Installation
Service continu



André-Jean Riopel,
prop.

Tél. 2651
Montpellier, Qué.

Culture physique pour dames

A THURSO P.Q.

STUDIO CLAUDE

MAINTENANT OUVERT AU Restaurant l'Escale (sous-sol)

MARDI et JEUDI 6.30 à 9.30 p.m.

Obtenez votre poids normal et des proportions parfaites.

Conservez-vous jeunes et en santé



Professeur: Mme Darquise Bergeron

(Cours individuel pour chacun) Monitrices: LISE - HELENE POUR INFORMATIONS TEL.: 985-3059

Special

BOA SKI

1 - 1968 - 17½ h.p. électrique

1 - 1968 20 h.p.

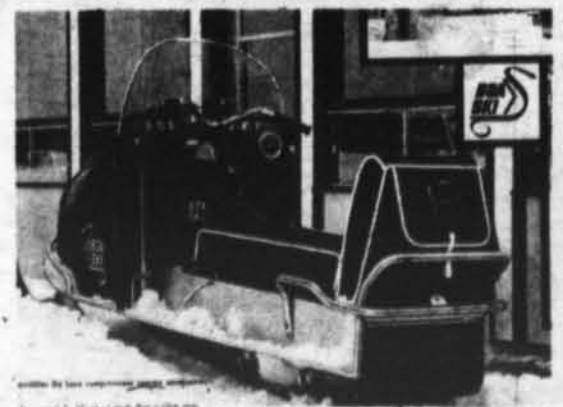
3 - 1967 SNOW JET

J.E. MORIN

DISTRIBUTEUR BOA-SKI

Tél. 2571

MONTPELLIER, QUÉ.





Gérard Vermette à Chenéville

Gérard "Pamphile" Vermette sera présent au Grand Gala Sportif du Nord, samedi soir le 19 octobre. Nul doute que cet as du rire saura faire passer d'agréables moments aux nombreuses personnes présentes à cette soirée à l'école Adrien Guillaume de Chenéville. D'après les commentaires ce grand gala sportif sera l'événement par excellence dans la Vallée de la Petite-Nation.

GALA SPORTIF DU NORD

En marge du grand gala sportif du Nord qui aura lieu le 19 octobre prochain, voici les nominations pour chaque municipalité, aux titres de "l'Homme de l'Année", "Le Sportif de l'Année", et "l'Athlète de l'Année."

NAMUR

Homme de l'année

Maurice Lalonde
Henry Leggett
Marcel Dardel
Ben Lemay

Sportif de l'année

Joseph Roy
Albert Leggett
Errol Godin
Walter Smith

L'Athlète de l'année

Lloyd Leggett
Jean-Pierre Charron
Claude Dupuis
Tom Leggett

RIPON

Zéphirien Larose

Jean-Denis Louisseize
Léo Bédard
Jean-Paul Neveu

Paul-André Modery

Jean-Denis Louisseize

Mlle Marie-Paule Dambremont

M. André Lavergne
M. Jean-Paul Richer
Mlle Ginette Séguin

ST-ANDRE-AVELLIN

Gaston Maheu
Herma Lacoste
Gilles Richer

Gilles Lanthier
Gilles Quesnel
Guy Bisson

Gilles Charron
Marcel Laplante
Michel Malette

NOTRE-DAME DE LA PAIX

Jean-Denis Lalonde
Michel Martel

Jean-Luc Deschambeault
Jean-Denis Lalonde

Jean-Guy Perrier
Jean-Denis Lalonde
Jean-Luc Dambremont

DUHAMEL

Léonard Dion
Maurice Riopel
Edouard Hébert

Maurice Riopel
François Gagnon
Roger Desgagné

Lucien Bernard
François Gagnon
Maurice Riopel

CHENEVILLE

Alonzo Proulx
Jean-Paul Dinel

Maurice Lavallée
Robert Latour

Marcel Lavallée
Réjean Maillé
Jean-Guy Maillé

MONTPELLIER

Henri Lemery
Roch Séguin

M. le Curé Ernest Denis
Réjean Montpellier
Jean Deschatelets

Jacques Ducharme
Robert Ducharme
Yvan Riopel

HOTEL MONETTE Papineauville



SAMEDI 19 OCTOBRE LES BEATETTES

SAMEDI: 10.30 p.m. et 12.30 p.m.
RESERVATION: 427-9914

orchestre :
Ti-Lou et ses Idoles

Entrée gratuite

A VENIR LE 27 OCTOBRE
Les Gendarmes



SEME LE SOURIRE, TU RECOLTERAS L'AMITIE

...le confort de
LA VIE MODERNE

exige une

ISOLATION

appropriée et
efficace



Afin de vous assurer un confort total en toute saison tout en réduisant au minimum les frais de combustible, soyez sûr d'avoir une maison bien isolée.



SOUS FORME DE COUSSINS

Livré sous forme de coussins pour permettre une isolation uniforme. Coupe facile à la longueur désirée.
2 1/2" x 15" x 48"
135'. La boîte

6.65



ISOLANT EN VRAC

Sacs de matière isolante, légère et facile à manier, pour verser entre les murs. Sac de 5 pieds cubes de laine minérale en vrac.

1.45

VOS MEILLEURS ACHATS

viennent de chez nous !
pour les améliorations domiciliaires

Voici l'occasion rêvée de faire provision d'articles pour la réparation et la rénovation de votre maison à des prix particulièrement bas.

SPECIAL D'AUTOMNE

Panneaux pré-finis

Toutes les feuilles: 4' x 8' — Prix à partir de \$3.84



REPARATIONS DE TOITURES

Hâtez-vous d'effectuer les réparations mineures de la toiture avant qu'elle ne subisse des dommages plus considérables. Ciment en plastique pour toiture. 5 gallons

\$5.65



CIMEX

C'est le moment d'exécuter vos travaux en béton avant la venue de l'hiver. Sac de 80 liv. de ciment avec gravier

\$1.60



PORTES

Tous les modèles de portes disponibles—Portes d'intérieur ou d'extérieur

\$16.45

Portes persiennes en cadre — 2'0" x 8'0"

PAPINEAUVILLE

PAPINEAUVILLE LUMBER

"Ouvert les vendredis soir jusqu'à 9 h"

RUE BOURASSA 427-6264

BON SU

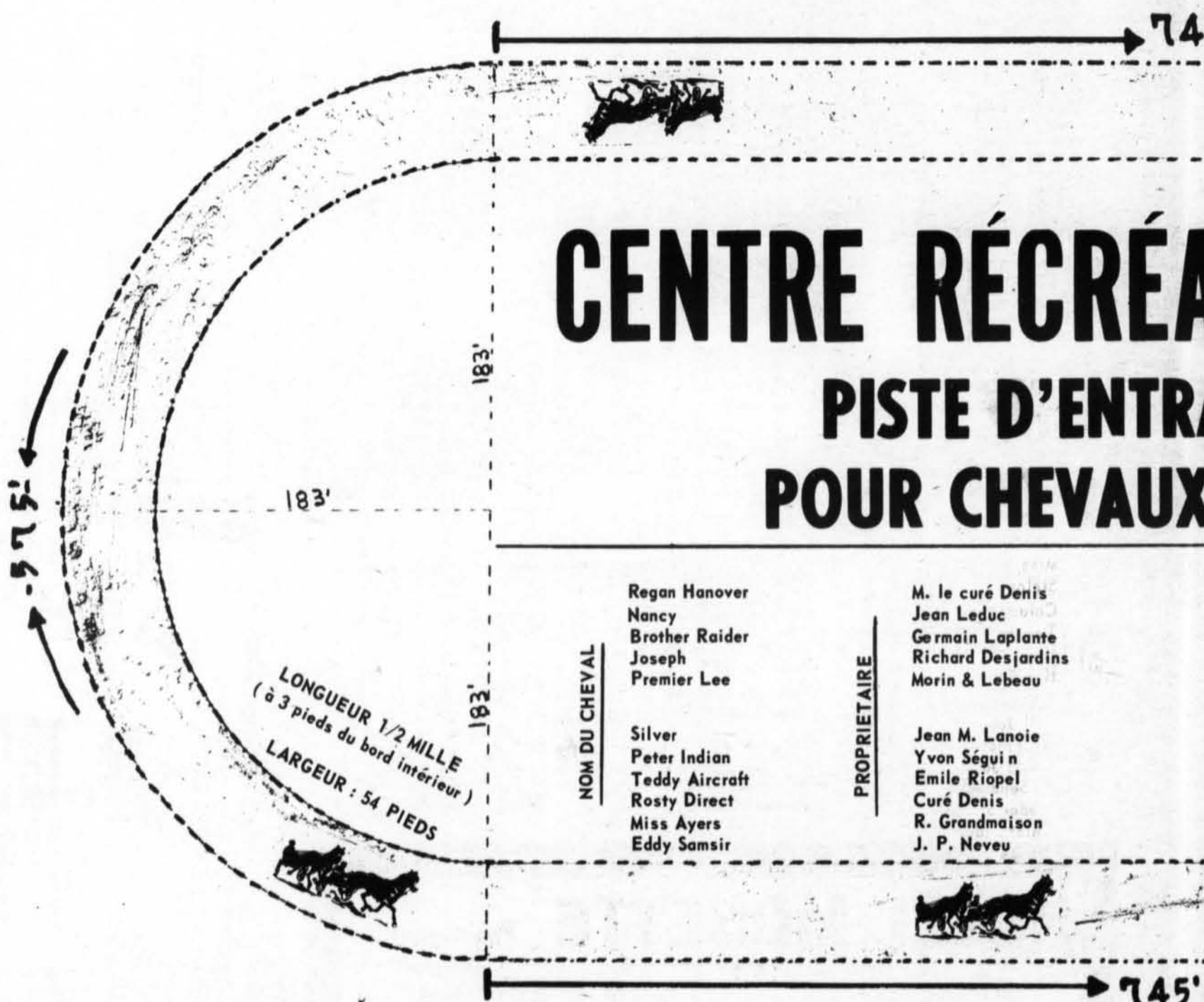
À L'OCCASION DE DU

MAN
Date
20
octobre

1.30 p.m.: Bénédiction
de la piste
par l'abbé
Léopold
Martel.

2.00 p.m. : 1er départ

8 COURSES AU
PROGRAMME



CENTRE RÉCRÉA PISTE D'ENTRA POUR CHEVAUX

- | | |
|--|---|
| <p>NOM DU CHEVAL</p> <ul style="list-style-type: none"> Regan Hanover Nancy Brother Raider Joseph Premier Lee
 Silver Peter Indian Teddy Aircraft Rosty Direct Miss Ayers Eddy Samsir | <p>PROPRIÉTAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> M. le curé Denis Jean Leduc Germain Laplante Richard Desjardins Morin & Lebeau
 Jean M. Lanoie Yvon Séguin Emile Riopel Curé Denis R. Grandmaison J. P. Neveu |
|--|---|

PLUSIEURS CHEVAUX RACÉS

<p>MUTUAL OF OMAHA Michel Matta, représentant 50 Place Crémazie Suite 1240 Montréal, Qué. Ripon, Qué. Tél.: 384-3320 Tél. 290-s-2 ext. 60 310</p> <p>Assurances: SALAIRE, ACCIDENT et MALADIE VIE et PLACEMENTS</p>	<p>Hotel Montagne Noire Lucien Séguin Ripon - Tél. 185</p>	<p>Boucherie Bélisle Viande de choix Aldège Bélisle Ripon - Tél. 263-s-2</p>	<p>Station Service B-A Laurent Giroux Ripon - Tél. 291-s-1</p>	<p>SALON "GINETT "COIFFEURS GINETTE S TEL: 298- RIPON</p>
<p>MARCO Automobile Inc. RUE VICTORIA 985-2520 985-2841 Thurso Qué.</p>	<p>RESTAURANT "RIPON" J. M. Lanoie, prop. Repas complets Tél.: 295-s-1</p>	<p>G. A. SÉGUIN Garage "ESSO" Imperial Réparations générales Ripon - Tél. 273-s-2</p>	<p>Epicerie Larose <i>Joseph Larose</i> Ripon Tél.: 295-s-2</p> <p>Travaux <i>J. C. Sabourin</i> Terrassement Ripon Ripon</p> <p>Salon Barbier <i>René Lafontaine</i> Lafontaine Ripon - Tél.: 268-s-3</p> <p>Garage <i>Eugène Dupont</i> Dupont Ripon - Tél. 299-s-3</p>	

ACCES

L'INAUGURATION

U



5'

ATIF DE RAPON

AINEMENT

K DE COURSE

DATE
Date
20
octobre

De nombreux maires
des municipalités
environnantes se-
ront présents

M. Robert Latour
agira comme chef
des juges.

ADMISSION : \$1.00

Enfants
moins de 12 ans
admis
gratuitement.

NOM DU CHEVAL

Miss Valley
Siclone
Calumet Cash
Terry
Hout Samson
Hie Weidower

Bill Johnson
Governor Baldwin
Louis Jos
M. Senateur
Stader Starlet
Chief Arden
Steves

PROPRIETAIRE

Jacques Grandmaison
Fernand Neveu
Fernand Neveu
Valette Lanoie
J.P. Neveu
Rejean Laplante

Yvon Séguin
M. Gauthier
Lebeau & Morin
Emile Riopel
G. Boudrias
André J. Boyer
J. J. Blais

DÉPART + FIN


183'

183'

183'

A. SABOURIN et A. MANTHA
ingénieurs
(sept. 1968)

S SERONT PRÉSENTS

N E SE EGUIN -1	Boulangerie Ripon Conrad Dumouchel Pain / Gâteaux Ripon - Tél.: 281-s-1	Sabourin Transport Gilles Rocque Ripon - Tél. 614-s-31	Philias St-Pierre entrepreneur en construction de maison Ripon	YVON MASSIE Boucher - Epicier Licencié Tél. 290-2 Ripon
	Station Service Texaco Anselme Massie Ripon - Tél. 300	Hotel Bellevue Théo Bernard Ripon - Tél. 190 P.O.	Épicerie Deschatelets Eugène Deschatelets Ripon - Tél. 297	 JEAN JACQUES BLAIS 427-6621 BUR. 427-8255 RÉS. 427-8256 Charlebois Automobile Ltée PLAISANCE, QUÉBEC
	Epicerie - Restaurant AURÉLIEN SABOURIN Ripon - Tél.: 241	JEAN-PAUL NEVEU Menuiserie Portes - Chassis Ripon - Tél. 271	ROMÉO DESCHATELETS Marchand de viande en gros Ripon - Tél.: 310	
	Lucien Sabourin Conducteur Chevaux de courses Ripon			



Le Ralliement des créditistes compte s'étendre à tout le pays

(Texte du journal Le Devoir)

par Gérard Alario,
de la PC

SHERBROOKE (PC) — Le Ralliement créditiste a cherché à son congrès de fin semaine à s'affirmer comme parti national et il a accepté au sein de son exécutif, un représentant de l'Ontario et un représentant de la Saskatchewan.

Le congrès a adopté le nom de Social Credit Rally comme équivalent anglais officiel de Ralliement créditiste. Une autre résolution adoptée par le congrès pose également que les reçus des contributions annuelles de \$5 comme membres du parti seront désormais bilingues, et que le journal Regards, l'organe officiel du Ralliement créditiste, comprendra quatre pages de textes rédigés en anglais.

Ces décisions découlent de la participation au 11e congrès du Ralliement créditiste d'une quinzaine de militants du Crédit social venus d'Ontario, de Saskatchewan et de l'Alberta.

M. Meansel Jones, de Moose Jaw, a été désigné pour représenter la Saskatchewan au sein de l'exécutif du Ralliement créditiste, et M. Ed Jennings, de Barrie, pour représenter l'Ontario.

L'exécutif du Ralliement créditiste comprend un président, deux vice-présidents et huit directeurs régionaux dont deux sont depuis ce congrès des militants des provinces anglophones.

M. Jack Backer, de Windsor, président de l'Association du Crédit social de l'Ontario, a déclaré au congrès que le mouvement créditiste en Ontario ne "possède plus qu'un espoir qu'il a trouvé ici, à ce congrès".

M. Jennings a souligné pour sa part, dans une intervention publique, que son objectif comme membre de l'exécutif du Ralliement créditiste pour l'Ontario sera de mettre sur pied "une nouvelle organisation nationale du Crédit social".

Résolutions

Le comité des anglophones du congrès présidé par M. Ron Sibbald, de Toronto, a fait accepter par une assemblée plénière dimanche trois résolutions qui sont:

- Mise sur pied d'une nouvelle organisation nationale du Crédit social fondée sur la délimitation des comtés fédéraux; remplaçant les structures actuelles fondées sur les circonscriptions électorales provinciales.

- L'adoption de Social Credit Rally comme appellation anglaise officielle du Ralliement créditiste.

- La nomination de deux représentants de deux provinces anglophones au sein de l'exécutif du Ralliement.

Le congrès créditiste a réuni environ 200 personnes samedi et 500 dimanche à Sherbrooke.

M. Gilbert Rondeau, député de Shefford aux Communes et organisateur du congrès, avait prévu une participation de délégués anglophones au congrès se chiffrant par centaines, soulignant dans une interview mercredi que près de 5,000 invitations avaient été expédiées à des militants créditistes des provinces anglophones.

Cotisation

Le congrès a adopté durant l'heure du lunch dimanche, une résolution qui prévoit d'ici le 1er décembre une cotisation des militants créditistes de 35 comtés de Québec, excluant la ville de Montréal, le Saguenay Lac Saint-Jean et le Bas Saint-Laurent, à raison de \$325 par comté pour financer une série d'émissions de télévision du Ralliement créditiste à Montréal.

La cotisation de \$325 par comté dans 35 comtés doit donner une somme de \$11,375 qui servira au paiement partiel de 26 émissions hebdomadaires consécutives de télévision au poste privé français de TV de Montréal.

M. Rondeau a déclaré, en présentant cette résolution à l'assemblée plénière, que la

série d'émissions doit coûter au total \$17,000, le solde devant provenir de comtés de Montréal une fois que le recours à la télévision à Montréal aura contribué à mettre en place des organisations créditistes dans les comtés de la métropole.

Le mouvement créditiste de M. Réal Caouette, chef du parti, n'a jamais pris racine à Montréal, ce qui a amené M. Rondeau à dire que "Montréal n'avait pas jusqu'ici été

tellement touché par le message créditiste".

Comme dans le passé, à des postes de télévision en province les émissions créditistes du poste de Montréal céderont la tribune à M. Caouette.

Le congrès créditiste a également adopté une résolution qui prévoit la création d'un comité de personnes "chargé, a dit M. Rondeau, parrain de la résolution, de créer une école créditiste".

M. Rondeau a souligné que ce comité pourrait être à l'œuvre dès cet hiver, donnant des cours sur la doctrine du Crédit social dans divers comtés à divers intervalles de façon à enseigner le Crédit social de façon scientifique.

"Le Ralliement créditiste n'est pas seulement une organisation électorale, mais aussi un mouvement d'éducation politique" a noté M. Rondeau, leader parlementaire du Ralliement aux Communes.

Montpellier

GALA SPORTIF

Pour la première fois du présent "meeting": la direction du Parc Sportif Montpellier a décidé de sévir contre un conducteur pour obstruction volontaire pendant la 4e course du premier hit, il s'agit du "Jockey" Réjean Daigneault qui conduisait Mr Frank (Steeve). Cette suspension est pour une période indéterminée, avant d'être réinstallé Réjean Daigneault devra passer devant le comité de discipline du Parc Sportif Montpellier.

Dans un autre ordre d'idée, dimanche prochain le 20 oct., l'organisation du Parc Sportif Montpellier se déplacera vers Ripon pour la bénédiction d'une piste de pratique au Centre Récréatif de cet endroit. Ce pendant, dimanche le 27 oct., le programme de courses se déroulera au Parc Sportif Montpellier. En plus du programme régulier un combat de lutte avec les fameux nains de la télévision Puncho the Bull vs Frenchie Lamont. Donc le 27 oct., programme de courses et de lutte avec les nains. Au Parc Sportif Montpellier.

N.B. - Les amateurs du tir à la carabine pourront dorénavant pratiquer leur sport préféré puisque nous avons les pigeons d'argile.

Jacques Séguin, Promoteur.

Centre de golf Mont-Pellier

Dimanche dernier eut lieu, au Club de Golf Mont-Pellier, le tournoi pour le champion nat de ce club. A cette occasion un souper fut servi suivi par la suite de la remise des trophées: Les gagnants chez les hommes furent: Classe A: George Bergeron - B: Paul Trudeau jr. - C: J. M.

Gollain. Classe Junior: Pierre Bertrand, Dames: Classe A: Marie-Aule Léveillé - B. Yvette Ledoux. - C: Rachel Lesage.

La direction du club de golf tient à annoncer que le terrain de golf demeure ouvert tant et aussi longtemps que la température le permettra.

HOTEL

SPORTSMAN INN

Pointe-aux-Chênes

ATTRACTION SPECIALE
VENDREDI et SAMEDI SOIR
DANSEUSES A GO-GO
NOUVEL ORCHESTRE

... DANSE A PARTIR DU VENDREDI SOIR ...

SPECTACLES DE VAR!

Représ. : 5.30 p.m. et 10.30 p.m.

Danses populaires

Chambres confortables à prix modique

Lac privé, etc... Chasse et pêche

Chez-nous, vous êtes chez-vous

ENTREE LIBRE

Informations : 632-7934



Le roi des bas prix



Chez Guy

TEL. 25
ST-ANDRE-
AVELLIN
Guy Bisson, prop.

BOEUF DE L'OUEST

EXTRA SPECIAL

SAUCISSES Lard et boeuf	10 lbs / \$3.90
JAMBON Cottage rolls	69¢ lb.
Bologna complet	31¢ lb.
Roti boeuf haut coté	53¢ lb.
CHOPS DE LARD maigre dans le soc	59¢ lb.
ROTI DE LARD filet	79¢ lb.
CHOPS DE BOEUF	75¢ lb.
CUISSES DE POULET	59¢ lb.
POITRINES DE POULET	63¢ lb.
SAUCISSES A HOT DOG	49¢ lb.



NESTLE QUICK 2lbs-6on.	89¢ la boîte.
Jus Tomates Clark 48on.	3 / 89¢
Eau de javel LAVO	59¢ gallon.
Papier de toilette CAPRI	8 / 79¢
Graisse Pure Lard	5 / \$1.00
Café Maxwell House en grains	75¢ / 1lb.

Spéciaux les 17-18-19 24-25-26 octobre

BIERE FROIDE

BIERE FROIDE

TEL. 147

BENOIT WHISELL

C.P. 55

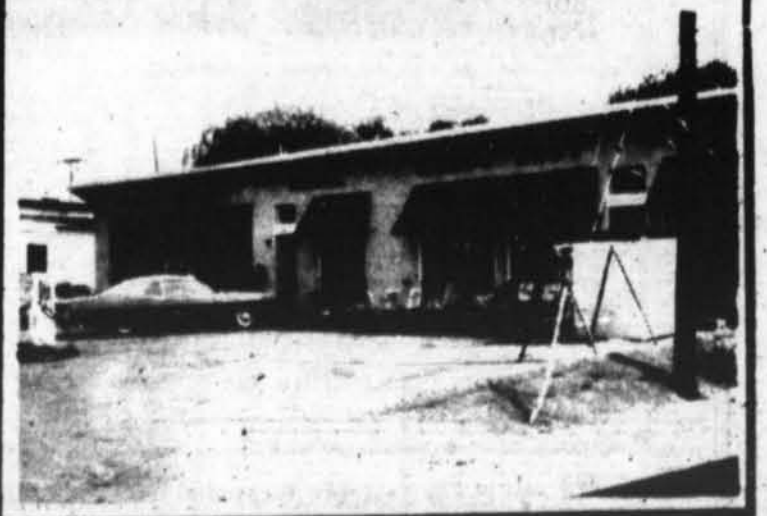
ENRG.



PIECES ET ACCESSOIRES D'AUTO



ST-ANDRE-AVELLIN



LES ANNONCES CLASSÉES DE LA VALLÉE DE LA PETITE-NATION

Tarif

15 mots ou moins : 50¢ l'insertion — avec cadre \$1.00
 15 à 30 mots : \$1.00 l'insertion — avec cadre \$1.50
 Plus de 30 mots, maximum 50 mots : \$2.00 l'insertion

N. B.
 TOUTES LES ANNONCES CLASSÉES
 DOIVENT NOUS PARVENIR
 AU PLUS TARD LE MARDI MIDI
 POUR PUBLICATION LA MÊME SEMAINE.

Toutes les annonces classées sont payables avant publication

DIVERS A VENDRE

A vendre: Camion 1/2 tonne.
 Boite longue. GMC 1966 +
 Helper springs. Thurso Lumber Ltd. 985-2253.

(21 mars JAC)

A vendre: Fournaise à l'huile de plancher, très propre, très peu usagée. Tél.: 617-S-2, St-André-Avellin. (17-24)

Terrains à vendre à l'arrière du magasin Western à Papineauville. Bonnes conditions. Pour informations, M. Elzéar Bonhomme, Tél. 427-5598. (21-J.A.C.)

Lot à vendre à Montebello, 70 par 90, \$675.00, Bonne condition. Tél. 427-6239 Plaisance. (8-Jac)

Ford 62 Station Wagon V-8, parfaite condition, 1 seul prop. Prix spécial. Tél. 985-2841.

Divers: Portes, châssis, aluminium. Aussi murs extérieurs aluminium (Revêtement type "clapboard"). Estimations gratuites. Donat Tremblay, Représentant régional de Ste-Thérèse Aluminium, St-André-Avellin, tél. 620-32. (12.....)

Ford 62 Convertible V-8, Bon état, pour information, Tél. 985-2841.

1 fournaise à bois à vendre, presque neuve. Tel. Lucien Couillard, 427-6478. (10-17)

A vendre: Caméra Yashica 35 mm, Lynx 14E, Deux mois d'usage. S'adresser: 423-6934. (10-17)

A vendre: Viande fraîche de jeune lapin, meilleure qualité de viande, bien préparée, prêt à cuire. Tél. 985-2581. (17-24)

Deux beaux mâles Holstein enregistrés, hautement qualifiés, Jacques John, Montée Papineau, Plaisance, Tél. 427-5783. (17-24)

COUPE DE BOIS À VENDRE AU LAC-DES-PLAGES

130 acres de bois de pulpe et de billots. Du tremble, du sapin et de l'épinette. S'adresser à Mme Jacqueline Dufour (jour) 288-3161 ou 722-0764 (soir) ou à Gaston Nicole 523-2251.

Comme nous n'avons pas d'employé à payer et ne faisons pas de livraison, nous pouvons vendre presque au prix coûtant. Magasin Crêgeur, Plaisance.

Gabriel Boivin vendeur autorisé CITROEN, Thurso et St-Sixte, Qué. Tél. 985-2218. (26-3)

LOGIS A LOUER

Logis à louer: à Papineauville, 5 apts. Tél. 427-6665. Disponible 1er novembre. (17-24)

DEMANDEE

Demande: Fille de table pour restaurant, S'ad. R. Champagne, Montebello. 423-6900. (19-26)

**REPRÉSENTANTE
DEMANDEE**

MESDAMES :
 Devenez représentante AVON et gagnez des revenus substantiels.

Territoires ouverts: Fassett Vendée, Boileau, St-Émile de Suffolk.

Mme. G. Bordeleau
 P.O. Box 126
 Aymer, Quebec



Namur - maison de 2 étages, 5 chambres à coucher, chambre de bain complète - Eau de source, paysagé, garage double, escaliers en érable. Poêle et frigidaire inclus. Prix demandé \$18,000., termes.

Papineauville - Bungalow situé sur terrain de 96 x 235 ap. Bien aménagé - Très propre - Possession 30 jours - Demande \$2,500 comptant. Consultez Mme H. Modéry, St-André-Avellin, tél.: 57 ou Hull 771-7026.

Rue Georges à Buckingham, 22 acres de terrain résidentiel, idéal pour développement ou parc.

Tessier & Tessier Inc
 Courtier en Immeubles
 "La Galerie des Maisons"
 236 boul. St-Joseph, Hull
 771-5867
 Représentant à St-André-Avellin et région :
PIERRE AUBRY - Tél. 180

Fille ou femme demandée pour tenir compagnie à femme âgée, ouvrage léger. S'adresser à 985-2442, Thurso. (17-24)

**Cabane
"Chez Baptiste"**

La Cabane Chez Baptiste, propriété de M. J. e a n-Baptiste Poulin, sera fermée pour 15 jours, soit le 19 et 26 octobre. La réouverture aura lieu le 2 novembre, avec l'orchestre "Les Chocs".

**Construction?
Rénovation?
Réparation?**

Vérifiez nos prix!
**TOUT POUR LA
CONSTRUCTION**

**Papineauville
Lumber Co. Ltd.**
 Papineauville, Qué.
Tél. 427-6264
 "A VOTRE SERVICE
DEPUIS 1898"

Papineauville

La chasse aux chevreuils débutera bientôt, soit le 1er au 11 novembre. Vu la rareté du gibier, les comtés d'Argenteuil et de Deux-Montagnes seront fermés cette année. Cette restriction entravera la venue de beaucoup de chasseurs dans notre région. Donc, soyez prudents, ne tirez pas sur tout ce qui bouge.

Saviez-vous quel était la dénomination de votre prénom? A chaque semaine je ferai paraître un prénom par ordre alphabétique: A DELÉ; caractère type: coquette, enjouée, quelque peu fantasque, beaucoup de charme. Bien portée, ce prénom appartient à des femmes qui ont vite l'oeil rieur, voire moqueur et dont tout le corps exprime de la vivacité.

DAMES HELENE DE CHAMPLAIN

Le samedi 19 octobre, sera la journée de la pomme au profit des oeuvres des Dames Hélène de Champlain et du club 4-H (Filles) de Papineauville. Celles-ci feront du porte en porte et se tiendront sur les rues les plus achalandées de notre village, pour solliciter la générosité des gens, en leur offrant des pommes à l'unité. Nous comptons beaucoup sur vous dans la mesure de vos possibilités pour encourager cette oeuvre.

Bingo

du
COMITÉ RECREATIF ST-LUC
 Ecole Mgr. Charbonneau,
 B'ham

TOUS LES MERCREDIS SOIR
 9.00 P.M.

15 parties régulières
PLUS GROS LOT \$200.
 et plus

1 partie moitié / moitié
 1 partie gratuite
 1 petit lot

 5 parties spéciales
 1 petit lot

 2 prix d'entrée
 Admission: 50¢

**Papineau
Monuments Enrg.**



Service de lettrage
 fait sur place

Salle de démonstration

427-5518
Papineauville

**Presentant
les autos
qui pensent**



Volkswagen Fastback 1966
 Volkswagen 1966 De luxe
 Volkswagen 1965 " "
 " " 1964 " "
 " " 1963 " "
PONTIAC 1965
 Un grand spécial vous attend cette semaine!

GARAGE R. HOTTE
428-4251
Chénéville



**Corporation du Village
de Montebello**

PROVINCE DE QUEBEC
 COMTE PAPINEAU

Appel d'offres

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE
 CI-DEVANT FEU MGR H. D. -BROSSEAU

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des soumissions cachetées adressées au soussigné secrétaire-trésorier, seront reçues jusqu'à 8 hres p.m. (heure normale de l'est) jeudi le 31 octobre 1968.

Ladite propriété située rue Bonsecours, portant les Nos. P. 165, P. 167 du cadastre officiel de la paroisse Notre-Dame de Bonsecours, mesure 200 pieds de largeur sur 325 pieds en profondeur, avec maison ci-dessus construite, laquelle pourra être visitée tous les jours par les intéressés, de 10 hres A.M. à 6 hres P.M.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt représentant 10% du montant de l'offre, sous forme d'un chèque bancaire visé et fait au nom de cette municipalité; il pourra être utilisé comme paiement au contrat ou être remis selon le cas, lors de l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 1er novembre 1968, à 8 hres P.M. dans la salle de l'Hôtel de ville de Montebello.

Le Conseil municipal ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

MONTEBELLO, Qué. 12 octobre 1968.

J. E. O. Caron, sec.-trés.,
 Montebello, Qué.

GRAND GALA SPORTIF DU NORD

SAMEDI - 19 OCTOBRE

ÉCOLE ADRIEN GUILLAUME CHÉNÉVILLE

BANQUET A 6 HRES P. M.

CHOIX DE

L'HOMME DE L'ANNÉE
LE SPORTIF DE L'ANNÉE
L'ATHLÈTE DE L'ANNÉE

AUSSI LE CHOIX DU
PLUS BEAU MAIRE DU NORD

Les trophées sont une gracieuseté de la Brasserie O'Keefe, Robert Bourgeois, Montebello.

CHOIX DE LA REINE DU GALA SPORTIF

INVITÉS D'HONNEUR :

- GÉRARD (PAMPHILE) VERMETTE, as du rire !
- M. CANADA JUNIOR 1968 : GAÉTAN GUTILLA
- M. CANADA SENIOR 1967
aussi M. EUROPE : PHILIPPE ALPHANI



**SOIRÉE DANSANTE
AVEC ORCHESTRE DE CHOIX
DE RONALD JEAN DE MONTRÉAL**

Toute la population de la Petite-Nation
est invitée à ce grand banquet sportif.

Conférencier invité : M. AIME CONSTANTIN
et tout probablement LA FAMILLE DU CAMPING 1968

BIENVENUE À TOUS

Pour le banquet, réservez vos billets à l'avance !